

# JOURNAL HELVETIQUE OU RECUEIL

DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;  
de Traits d'Histoire, ancienne & moderne ; de  
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-  
velles de la République des Lettres ; & de di-  
verses autres Particularités intéressantes & cu-  
rieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.*

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1741.



A NEUCHÂTEL.  
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

---

M D C C X L I.

*Avec Aprobation,*



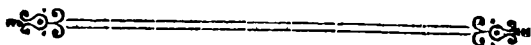


# JOURNAL

HELVETIQUE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1741.



## LETTRE.

*Sur une prétendue singularité du RHONE.*

MONSIEUR.

\*\*\* E goût que vous avés pour l'*Hif-*  
 \* L \* *toire Naturelle* vous a engagé plus  
 \*\*\* d'une fois à me demander, des é-  
 clairciffemens que vous éties fort en état de  
 trouver par vous même. Je ne me suis  
 cependant point piqué de faire le modef-  
 te à contretens, & j'ai toujous faifi tout  
 ce qui pouvoit contribuer à lier nôtre co-  
 X 2 merce.

merce. Vous y revenés aujourd'hui, & vous me trouverez également disposé à m'y prêter. La Question que vous me faites dans vótre dernière Lettre regarde le Pais que j'habite. Me voila donc en main pour y repondre. Il est naturel que j'en sois mieux informé que vous.

„ Vous avez lû dans divers Auteurs ,  
 „ dites-vous , que le Rhône traverse le Lac  
 „ Léman dans toute son étendue , sans y  
 „ mêler ses eaux. On prétend qu'il en  
 „ sort avec sa couleur primitive , & sans  
 „ avoir rien perdu de sa rapidité. La  
 „ chose vous paroît impossible, ajoutés-vous,  
 „ cependant vous avés lû cette merveille  
 „ dans plusieurs Auteurs respectables. Les  
 „ Anciens ne vous embarrasseroient pas  
 „ beaucoup : Mais plusieurs Modernes ont  
 „ débité cette singularité. Des Académiciens  
 „ de Paris apuient la tradition , &  
 „ l'Abé *Pluche* lui même, dans le *Spéctacle de*  
 „ *la Nature* , se trouve encore garant de  
 „ ce bruit populaire. Vous voules que je  
 „ vous dise ce qui en est , que si c'est là  
 „ un faux bruit , je vous en marque l'o-  
 „ rigine , & ce qui peut y avoir doné  
 „ lieu : Voila la tache que vous me do-  
 „ nés. Je vai essayer de vous satisfaire.

Vous avés raison de dire que plusieurs Auteurs anciens ont débité cette singularité

té du Rhône. C'est un bruit populaire qui a été répété par bien des Ecrivains, & il seroit bien difficile de remonter à la source. *Piganiol de la Force*, dans sa *Description de la France*, Ouvrage qui est d'ailleurs assez estimé, voudroit en charger *Polibe*. Voici ce qu'il dit là dessus. *Polibe*, & plusieurs autres Auteurs qui l'ont copié, disent que cette traversée du Rhône se fait avec tant de rapidité, que les eaux de ce fleuve ne se mêlent pas avec celles du Lac \*. *Misson* dans son voyage d'Italie fait aussi *Polibe* le premier Auteur de cette Tradition.

J'ai d'abord été surpris qu'une Histoire dont on fait autant de cas que celle de *Polibe*, se trouve chargée d'un fait aussi hasardé, & qu'un Auteur si judicieux en ait jetté tant d'autres dans l'erreur. J'ai voulu voir le passage de mes propres yeux. Mais le croiriez-vous, Monsieur, je n'y ai rien trouvé de semblable? Bien plus; je ne croi pas que *Polibe* ait fait aucune mention du Lac Léman. Je n'ai trouvé aucun Auteur avant *Pomponius Mela* qui ait dit bien positivement que le Rhône traverse le Lac Léman, sans rien perdre de sa rapidité, & qu'il en sort tel qu'il y est entré. Voici ses termes; *Rhodanus non longè ab Istri Rhenique fontibus surgit. Deinde Lemanno Lacu*

\* *Descript. de la France*, Tom. I. pag. 4.

*acceptas tenet impetum , seque per medium integer agens , quantum venit egreditur. \**

Vous savés que *Mela* vivoit sous *Tibère*. Je n'ai pas pu remonter plus haut , & il me semble que c'est doner une date assés ancienne à ce bruit populaire.

Après avoir disculpé *Polibe* , je croi devoir encore vous marquer ce qui a pu doner lieu à le charger de cette prétendue merveille. Vous avés oui parler d'un Savant du XV. Siècle nommé *Nicolas Perrot* , qui fut Evêque de *Siponte* en Italie. Il dona une Version Latine de *Polibe* qui est estimée ; mais où il prit beaucoup de liberté. Dans un endroit où l'Historien Grec parle du Rhône , le Traducteur trouva à propos d'y glisser la phrase de *Mela* , où il dit , que ce fleuve traverse le Lac Léman , sans y mêler ses eaux. Mr. *Piganiol de la Force* n'ayant consulté que la Traduction Latine a pris *Mela* pour *Polibe* ; Bonne leçon pour consulter autant que l'on peut les Originaux !

Outre *Mela* , je pourois citer un autre Géographe un peu plus ancien , qui semble avoir aussi débité cette Tradition. C'est *Strabon* , qui doit avoir écrit sous Auguste. On peut voir ce qu'il dit du Rhône dans le Livre IV. Mais j'avoue que je ne trouve

\* Pompon. Mela, de Situ orbis, Lib. II, cap. 5.

ve point qu'il ait dit la même chose que *Mela*. Il est vrai que l'on attribuoit déjà de son tems cette singularité au Rhône; mais comme il étoit Philosophe autant que Géographe, il dit nettement, dans le Livre V. qu'il regarde ce bruit comme fort douteux. Parlant du Fleuve *Alphée* que l'on faisoit venir du Péloponèse jusqu'à la Fontaine *Aréthuse* dans la *Sicile*, sans mêler ses eaux avec celles de la Mer, il traite cela de Fable, & il ajoute. *Nous avons déjà assez de peine à croire ce que l'on nous dit de semblable du Rhône, quoi que le trajet qu'il ait à faire, soit beaucoup plus petit.* Cependant ce qu'en dit *Strabon* prouve que l'on débitoit déjà de son tems cette particularité du Rhône, & qu'elle trouvoit créance. Voilà donc un bruit d'une grande Antiquité, & dont il n'est pas possible d'indiquer le premier Auteur. On n'en sauroit marquer la source. Il s'est transmis jusqu'à nous, par une suite d'Auteurs, dont les premiers se dérobent à notre connoissance. C'est une Chaine donc nous tenons un bout, mais l'autre se perd dans le passé. Nous ne savons plus aujourd'hui qui charger de cette Fable.

Ne pouvant pas remonter plus haut, je vai prendre le parti de redescendre. Vous verrez coment cette erreur a fait chemin,

& est parvenuë jusqu'à nous. *Pline* ne pouvoit pas manquer de faire mention de cet admirable trajet du Rhône au travers du Lac Léman, dans un Chapitre de son *Histoire naturelle*, qui a pour titre, *Les Merveilles des Eaux*.

„ Il y a des eaux douces, dit-il, qui  
 „ en traversent d'autres, sans se confondre  
 „ avec elles. C'est ce que l'on peut re-  
 „ marquer dans le Rhone, après qu'il  
 „ s'est jetté dans le Lac Léman . . . Ce  
 „ Lac, ajoute t-il, décharge cette eau  
 „ étrangère précisément dans la même quan-  
 „ tité qu'il l'a recuë. \* Je vous invite,  
 Monsieur, à lire la Note du Pere *Har-*  
*douin* là dessus, où il turlupine fort joli-  
 ment son Auteur.

Les Auteurs que j'ai cité jusqu'à présent, n'ont dit qu'un mot de cette merveille; mais en voici un qui l'a beaucoup plus détaillé; c'est *Ammien Marcellin*. Il est presque le seul dont on alégué ordinairement le témoignage, parce que les autres sont fort succints là dessus. „ Puis que  
 „ nous voici dans ces quartiers, dit-il, il  
 „ ne conviendrait pas de ne rien dire du  
 „ Rhône, qui est un Fleuve tres renommé.  
 „ Il vient des Alpes Pennines, où sa source  
 est

\* *Plin. histor. natur. Lib. II. cap. 103.*



est formée d'un grand nombre de fontaines. De là descendant avec rapidité dans des lieux où la pente est plus douce, il se jette dans le Marais ou Lac Léman, & le traversant ne mêle point ses eaux avec lui, mais passant par dessus les eaux calmes de ce Lac, il se fait un chemin par sa rapidité : Ainsi sans rien perdre de son propre fond, il pénètre le plus épais de ces Marais. \*

Ce qu'il dit du Rhône, n'est presque qu'une Copie ou un abrégé de ce qu'il avoit déjà dit du Rhin traversant le Lac de Constance. Ces deux passages sont dans le même Livre, l'un au commencement, & l'autre à la fin. „ Le Rhin, dit-il, se jette dans ce Marais, dont le dessus est écumeux, & il traverse ses ondes tranquilles. „ Il y est come un Elément en perpétuel discord avec un autre Elément, *come l'Huile & l'eau, par exemple.* Ce qu'il y a de merveilleux, c'est que ce Marais n'est point mis en mouvement par la rapidité du Rhin qui le traverse, & ce Fleuve traversant cet amas d'eaux limoneuses n'en est point retardé dans sa course, & ne

X 5

„ se

\* Paludi se se ingurgitat nomine Lemanno, eamque intermeans nusquam aquis miscetur externis. sed altriuscus summitates undæ præterlabens ægnioris, queritans exitus, viam sibi impetu veloci molitur . . . Ann. Martell. Lib, XV.

„ se mêle point avec elles. C'est ce que l'on  
 „ ne pouroit pas croire, si l'on ne le voioit,  
 „ On ne comprend pas quelle force, quel-  
 „ le puissance tient ainsi séparées des eaux,  
 „ qui naturellement devroient se confon-  
 „ dre.

Au travers d'un Latin fort obscur, on comprend que c'est ce qu'il a voulu dire. On doit lui passer la rudesse de son stile, puis qu'il étoit Grec de Nation, & qu'il fit toujours profession des Armes: Mais on a bien de la peine à lui pardonner de semblables descriptions. Il est regardé come un Historien fidèle. Il se piquoit d'avoir fait des recherches exactes, pour ne rien dire dont il ne fut sûr. Il semble même se donner pour témoin oculaire des Merveilles qu'il vient de décrire. Cependant si on l'examine bien, on trouvera qu'il n'a jamais vû ni le Lac de Constance, ni celui de Genève. Nous savons qu'il suivit dans plusieurs expéditions *Ursin*, Général de la Cavalerie. Il fit la Guerre sous lui, en Orient, d'où ils revinrent à Milan, l'an 354. L'année suivante, ils passèrent l'un & l'autre dans les Gaules. S'ils avoient traversé les Alpes Pennines, Marcellin auroit été à portée de voir le Rhône se jeter dans le Lac Léman, & de le suivre dans sa marche; mais on fait qu'ils passèrent les Alpes Cottiennes,

&

& par conséquent nôtre Historien ne vit le Rhône que beaucoup plus bas, à peu-près à la hauteur de Lion. Quand il débute donc de cette manière. *Puis que nous voi ci dans ces Quartiers*, il ne veut pas dire qu'il eut passé actuellement auprès du Lac de Genève ; cela doit s'entendre avec quelque latitude. Un Voiageur qui se trouve à vingt ou trente lieües du Lac Léman, peut fort bien s'exprimer de cette manière. *Marcellin* n'a donc rapporté ce fait que sur un simple oui-dire ; ce qui afoiblit déjà beaucoup son témoignage.

Peut-être aussi s'est-il trop fié aux Auteurs qui l'avoient dit avant lui, *Mela & Pline*. Mais dans ce cas-là, il devoit se contenter de rapporter ce qu'ils avoient dit, & les prendre pour garans. Au lieu de cela, il les amplifie & nous donne une description des plus ampoulées, où le merveilleux domine par tout.

Je croi, *Monsieur*, que c'est dans ce faux gout pour le Merveilleux, qu'il faut chercher la source de cette Tradition ancienne, qui fait traverser au Rhône le Lac Léman, sans y mêler ses eaux. Je ne trouve aucun autre fondement à ce bruit populaire. L'amour que l'on a pour ce qui est extraordinaire a enfanté mille Fables. Les événemens comuns ne nous frappent pas

pas affés ; nous voulons du surprenant. Voilà pourquoi on nous repait si souvent de fictions : c'est là nous servir à notre guise. L'amour du Merveilleux a été pendant longtems le gout dominant, & nous n'en somes pas encore bien guéris. Il a gâté les anciens Historiens, & l'Histoire Naturelle s'est aussi ressentie de ce faux gout. *Marcellin*, si judicieux d'ailleurs, n'a pas pu se garantir de cette contagion. Il n'est pas le premier qui ait débité sur le cours du Rhône ce faux merveilleux ; mais il a fort rencheri sur ce que l'on en avoit dit avant lui. Ce Fait avoit été énoncé tout simplement par d'autres. Pour lui, il a voulu le faire valoir par son Stile enflé & chargé des ornemens de la Rhétorique. On pouroit lui apliquer ce que l'on a dit d'un Home qui avoit beaucoup de penchant à broder tout ce qu'il racontoit : *Donés lui une toile unie , une toile Bourgeoise, il vous la rendra bientôt toile ouvrée, toile à ramage des Indes , de Perse , toile du País des Fées.*

*Marcellin* dans sa description Poétique du Rhône, semble croire que la rapidité extraordinaire de ce Fleuve ôte à ses eaux toute leur pesanteur, & que c'est ce qui le fait glisser si légèrement sur la surface du Lac. Ne vous rapelés vous point,  
*Mon-*

*Monsieur*, ce que dit Virgile de la Guérière *Camille*, qui étoit si légère à la course qu'elle marchoit sur la pointe des épis de blé pendant la Moisson, & sur les eaux de la Mer, sans enfoncer?

*Illa vel intacta segetis per summa volaret*

*Gramina : nec teneras cursu laxisset aristas :*

*Vel mare per medium, fluctu suspensa tumentis,*

*Ferret iter : celeres nec tingeret æquore plantas. \**

On passe tout au plus à un Poëte ces sortes d'exagérations : Encore a-t-on eu bien de la peine à pardonner celle-ci à Virgile. Malheureusement c'est un Historien, & un Historien qui passe pour sage, qui nous débite ici sur le Rhône une fiction qui va presque de pair avec la course de *Camille*.

Il faut convenir que les Auteurs anciens ont hasardé bien des choses sur l'Histoire naturelle, qui se sont trouvées démenties par l'expérience, & qui n'ont pas pu soutenir un examen, tel qu'on le demande aujourd'hui. Mais sur le Fait en question vous me cités aussi des Auteurs modernes. Des Académiciens, dites vous, l'ont a puié de leur Sufrage. J'aurois souhaité, *Monsieur*, que vous me les eussies indiqué un peu plus précisément. J'ai lû leurs

Ouvra-

\* *Æncid. Lib. 7.*

Ouvrages, & je ne me rapelle pas d'y avoir vu ce Paradoxe. Le seul Mr. *Parent* en a dit un mot, qu'il n'a fait que glisser, & qui n'est qu'une Parenthèse. C'est dans un petit Ecrit, qui a pour titre, *Refléxions sur quelques particularités du Bugei &c.* Il veut décrire comment le Rhône se perd dans la Terre, sur la route de Genève à Lion, & voici comment il débute; *A quatre lieues au dessous du Lac de Genève, après que le Rhône l'a traversé par l'espace d'environ vingt lieues, sans se mêler avec ses eaux, ce Fleuve s'abime dans la fente d'une Roche.* C'est là, je l'avouë, adopter la vieille erreur; mais on voit assés qu'il avance ce fait sur la foi des Anciens, & sans l'avoir examiné. Il y a beaucoup d'apparence qu'il n'avoit point été sur les lieux. On voit qu'il ne se rend proprement garant que des autres particularités qu'il décrit en détail, & dont il avoit été témoin oculaire. Cependant il auroit mieux fait de ne pas croire si légèrement une Tradition populaire aussi discordante avec la véritable Phisique. Après tout, Messieurs les Académiciens ne sont pas infailibles. Le Rhône, que Mr. *Parent* nous dit qui ne confond point ses eaux avec le Lac poura assortir ces Retranchemens de César si bien conservés au bord du Lac Léman, à ce qu'af-

qu'assure Mr. *l'Abbé de Fontenu*, & qui ne se sont point confondus avec le terrain des environs. \*

Si l'autorité de Mr. *Parent* ou de quelque autre Académicien vous rend cette Tradition assés probable, permettés moi, *Monsieur*, de leur oposer le suffrage d'un Mathématicien de notre ville, qui a examiné meurement la chose. C'est Mr. *J. C. Fatio de Duillier* qui a donné des *Remarques sur l'Histoire naturelle des environs du Lac de Genève*.

„ Divers Auteurs Anciens & Modernes,  
 „ dit-il, ont écrit suivant le sentiment  
 „ d'*Ammien Marcellin*, que les eaux du  
 „ Rhône traversent celles du Lac sans se  
 „ mêler, ce qui est tellement opposé aux  
 „ Règles de la pesanteur & de l'équilibre  
 „ des liqueurs, que la chose est absolu-  
 „ ment impossible; car il faudroit pour ce-  
 „ la, que les eaux du Lac fussent de niveau,  
 „ & que les eaux du Rhône eussent une  
 „ pente très considérable, pour pouvoir  
 „ couler, & se fraïer un passage à travers  
 „ les premières, dans une distance de quin-  
 „ ze lieües de Marine, dont il y en a vingt  
 „ au degré, ou de 36. mille Toises. Quand  
 „ donc on suposeroit que le Rhône n'au-  
 „ roit qu'un pié de pente, sur mille Toi-  
 „ ses

\* Voyez Journal Helvet. Juin 1740. pag. 551.

„ ses de France de chemin , ainsi que la  
 „ *Seine* aux enoirons de *Paris* , le *Rhône*  
 „ devroit être élevé proche du *Bouveret* de  
 „ 36. piés pour le moins , par dessus la  
 „ surface du Lac ; & si cela étoit , com-  
 „ ment ce Fleuve prendroit il la route de  
 „ Genève, en suivant une courbure fort gran-  
 „ de , plutôt que de s'épancher de toutes  
 „ parts dans le Lac ?

*Missou* dans son *Voiage d'Italie* avoit déjà combattu cette prétendue merveille. Il fait voir qu'elle est absurde & impossible , vù la longueur & la figure courbée dont est ce Lac.

Mais qu'est-il besoin de tant de raisonnemens ? Un simple coup d'œil peut suffire pour couler à fond cette Tradition. J'ai l'autre jour dans notre Bibliothèque publique consulter les Auteurs dont j'avois besoin pour répondre à votre Lettre. Après avoir beaucoup feuilleté de Livres, me trouvant la tête un peu grosse, je trouvai à propos de me mettre à une fenêtre pour prendre l'air, & pour jouir de la vue, qui est fort belle. Je m'étois tourné du côté du Lac, qui ce jour là étoit par faitement calme & tranquille. Les Côteaux voisins se peignoient parfaitement dans cette belle glace. On n'apercevoit pas le moindre mouvement, ni le plus petit frisson dans toute sa surface.

J'ad-



J'admire dans ce moment comment notre Lac, sans la moindre émotion, & de la plus grande tranquillité du monde, donnoit un démenti formel à tous ces graves Auteurs de l'Antiquité que je venois de consulter.

Pour se satisfaire parfaitement il faudroit encore aller à l'autre bout du Lac, & voir ce qui se passe à sa naissance. Il faudroit suivre pendant quelque tems le Rhône, lors qu'il se jette dans le lac. Il prend sa source, comme vous savez, au Mont de *la Fourche* dans le Canton d'*Uri*. Il parcourt tout le Pais de *Valais*, avec une grande vitesse. On le regarde comme le plus rapide de tous les Fleuves : *Monfr. Astruc* dans son *Histoire naturelle du Langue-doc*, nous donne une Etimologie du nom qu'il porte, qui est relative à cette rapidité. *Rhodanus*, dit-il, ou le *Rhône* vient du mot Celtique *Rhédeg*, qui est encore en usage parmi les Gallois, & qui signifie *couler avec rapidité*. Le Rhône se jette donc dans le Lac avec impétuosité ; tout le monde en convient. Mais il s'agit de savoir si cette fougue ne se ralentit pas bientôt. C'est ce donc il est fort aisé de s'assurer par la différence de couleur des eaux du Rhône, & de celles du Lac. L'eau de ce

couleur à peu près du petit lait. La raison qu'on en peut donner c'est qu'il tire sa source d'une Glacière. Il est donc fort aisé de le distinguer des eaux du Lac qui sont bleüâtres. Pour s'épargner la peine d'aler sur les lieux, nous n'avons qu'à entendre encore là dessus Mr. *Fatio de Duillier*. On peut en toute sureté s'en rapporter à lui.

„ Le Rhône, dit-il, se jette dans le Lac  
 „ proche *du Rouveret*. Les eaux du Rhône  
 „ ne dans cet endroit sont grisâtres, & fort  
 „ chargées de sablon, au lieu que les eaux  
 „ du Lac tirent sur le bleu, & sont fort  
 „ transparentes. Le Rhône s'avance d'a-  
 „ bord avec beaucoup de rapidité dans le  
 „ Lac; mais après y avoir perdu bientôt  
 „ presque toute sa vitesse, on voit à en-  
 „ viron deux cent pas du Rivage, ses eaux  
 „ entraînées par leur pesanteur, se plon-  
 „ ger, & couler encore au dessous de cel-  
 „ les du Lac, où elles déposent leur Sa-  
 „ blon. Les eaux du Rhône vues dans  
 „ un tems calme, au travers de celles du  
 „ Lac, ressemblent dans ce lieu-là à des  
 „ Nuages épais à coté d'un Ciel serain,  
 „ que l'on verroit par réflexion dans un  
 „ Miroir.

- Vous pouvez conclure de tout cela, *Monsieur*, que le Rhône entrant avec beaucoup de vitesse dans le Lac, court environ

Une demi-lieüe, ou un peu plus, sans confondre ses eaux. On le distingue a sa couleur blanchatre, ou plutôt grisatre. Mais à une lieüe ou deux, on ne le demêle plus d'avec le Lac, ni à son mouvement, ni à sa couleur; tout étant également calme & d'une teinte uniforme. Le Rhone n'a rien de particulier à cet égard. On peut remarquer la même chose dans toutes les grandes Rivières qui se jettent dans quelque Lac, ou dans la Mer.

Vous concevez bien ensuite qu'après cette espèce de sommeil assez long, le Rhône doit enfin se réveiller. C'est ce qu'il fait à une lieüe ou deux au dessus de Genève. Le fond du Lac començant à cette distance d'être un peu en pente, il comence aussi loin des bords, à s'écouler tout doucement. C'est dans notre Ville même que le Rhône reprend tout à fait son mouvement & son nom.

Je ne sai, *Monsieur*, si vous conoissez un Livre intitulé, *Admiranda Galliarum*. L'Auteur se nomme *Cecue Frey*. \* On y trouve bien positivement l'erreur que j'essaie de détruire. Il assure que le Rhône après s'être jette dans le Lac Lemman, en sort sans y avoir mêlé ses eaux, & avec sa couleur

Y 2

leur

\* Frey étoit Professeur en Philosophie dans l'Université de Paris au commencement du XVII. siècle.

*leur primitive.* \* Mais il le dit sur la foi des Anciens, & sans s'embarasser le moins du monde d'examiner la chose. J'ai déjà remarqué que l'amour du merveilleux doit avoir enfanté cette Fable; Le même principe ne peut aussi que contribuer à la faire répéter. Le Titre seul de *Merveilles de la France* annonce du merveilleux. L'Auteur, pour tenir parole à son Lecteur, fait l'extraordinaire par tout où il le trouve. La merveille que l'on débite du Rhône depuis si longtems ne pouvoit pas lui échapper: Vraie ou fausse, il n'importe; elle faisoit également à son but.

Vous m'avez encore indiqué, si je ne me trompe, le *Spectacle de la Nature*, qui doit en avoir dit quelque chose. J'ai l'idée assez présente de ce Livre, que j'ai lu avec l'attention qu'il mérite. Je ne me rapelle pas que l'Auteur ait traité notre Question *ex professo*. Il a seulement glissé deux mots là dessus, d'où l'on peut inférer qu'il a donné dans le préjugé vulgaire. C'est dans un endroit où il fait remarquer la sagesse du Créateur, qui pour nous garantir de l'infection, a voulu qu'une eau vive & courante traversât la plupart des eaux dormantes. Il applique ensuite cela

\* Rhodanus in Lacum Lemannum influit, & impermixtis aquis, & aquarum colore ex eo effluit.

cela aux Lacs. „ Le Tefin, dit il, qui  
 „ traverse le Lac Majeur, le Rhin qui  
 „ met en mouvement tout le Lac de  
 „ Conftance, & le Rhône *qui tranche ra-*  
 „ *pidement le Lac de Genève*, font l'unique  
 „ caufe qui purifie l'air des Côtes voi-  
 „ fines „ \*

Cela n'eft pas tout à fait exact. Nous  
 avons vu que le Rhône *tranche rapidement*  
 le Lac pendant une demi-lieüe en y en-  
 trant, & qu'après cela l'efpace de 15. ou  
 16. lieües il n'y a plus ni *rapidité*, ni rien  
 de *tranchant*. Il perd tout à fait fon hu-  
 meur bruiante, & époufe les inclinations  
 pacifiques & tranquiles de l'eau dormante  
 avec laquelle il s'eft alié. On feroit donc  
 tenté de prononcer que cet ingénieux Au-  
 teur, fi eftimable d'ailleurs, eft alé un peu  
 trop vite dans cette ocafion, fi on l'ofe  
 dire, & qu'il a *tranché* ces deux mots un  
 peu *rapidement*, & fans un mur examen.  
 Son but, comme par tout ailleurs, étoit  
 très bon, puis qu'il vouloit plaider la Cau-  
 fe de la Providence. Mais il femble qu'en  
 difant les chofes  *simplement* comme elles  
 font, la Sageffe Divine ne paroît pas  
 moins, peut être même la rendroit-on en-  
 core plus fenfible. Pour faire apercevoir  
 la fageffe du Créateur dans les moiens  
 qu'il

\* Spect. de la Nature. Tom. III. pag 65.

qu'il emploie pour préserver de la corruption ces amas d'eaux, il n'étoit point nécessaire qu'une Rivière traversât un Lac sans y mêler ses eaux, & qu'elle y passât si vite. Au contraire cette eau courante se confondant avec la dormante la rafraichit encore mieux que si elle se contentoit de la traverser rapidement sans avoir rien de commun avec elle. L'Abé *Pluche* l'a bien senti dans l'article précédent, qui regarde le Lac de Constance. *Le Rhin*, dit-il, *met tout ce Lac en mouvement*. On doit lui savoir gré de ce qu'il a pris ici le contre pié d'*Ammien Marcellin*. „ Le „ Rhin, avoit dit cet ancien Historien, „ parcourt ce Lac avec une étrange rapidité. Ce qu'il y a d'admirable, ajoute-t-il, c'est que cette espèce de Marais n'aquiert aucun mouvement par cette marche rapide du Fleuve; & le Fleuve qui se hate d'ariver où il veut aler, n'est point retardé par cette eau bourbeuse „ Un sage Philosophe comme l'Abé *Pluche*, ne sauroit adopter une semblable déclamation; mais d'un autre côté n'y en a t-il pas un peu à dire que *Le Rhin met tout le Lac de Constance en mouvement* ?

Il lui arive comme au Rhône dont la fougue se ralentit bien tot dès qu'il est entré dans le Lac, Ainsi au lieu de dire que  
le

le Rhin met en mouvement tout le Lac où il se jette , pour parler exactement n'auroit il pas falu dire que toute l'impétuosité du Rhin se perd bientôt dans les eaux tranquilles du Lac de Constance ? Ce n'est pas en les agitant qu'il les préserve de la corruption , mais en les renouvelant.

La Réflexion de notre Abé , sur la sagesse du Créateur me rapelle les belles Moralités que le prétendu passage du Rhône au travers du Lac Léman , sans y mêler ses eaux , a ocasionées. Bien des Prédicateurs en ont su tirer d'utiles leçons , & des Auteurs généralement estimez y ont puisé des comparaisons fort propres à régler nos mœurs. *Du Moulin* , par exemple , dans son *Traité de la Paix de l'Âme* , prescrit a un Home qui veut être sage , *de passer parmi la foule sans s'y arrêter & sans s'y mêler , comme la Rivière du Rhône à travers du Lac Léman.*

Monsr. *Bernard* a remarqué dans sa *République des Lettres* \* qu'il y a des erreurs de ce genre que les Orateurs semblent apuier , parce qu'elles donnent lieu à des pensées ingénieuses. Il met dans ce rang les merveilles que l'on débite aussi du *Lac Asphaltite* , & entr'autres ce que l'on dit des *Pommes de Sodome*. Il cité là dessus le

Chancelier *Bacon*, qui avoit déjà dit que ce Fruit & ses singularités est une pure fiction, qui n'a quelque cours que parce qu'elle fournit des allusions & des comparaisons aux Poëtes, & même aux Prédicateurs, qu'ils ne veulent pas perdre. „ Parmi les „ erreurs populaires dont on ne veut pas „ revenir, ajoute ce judicieux Journaliste, „ il faut aussi ranger la Tradition ancienne „ à Genève que les eaux du Rhône qui „ traversent tout le Lac Léman, ne se mê- „ lent point avec celles du Lac; puissant „ motif, au jugement de quelques Prédi- „ cateurs que j'ai ouïs, pour porter les „ Gens de bien à vivre au milieu des Mé- „ chans sans se mêler avec eux.

Les Maîtres d'Eloquence sont partagés sur l'usage que l'on peut faire de ces sortes de comparaisons. Les plus sévères les proscrivent, sur tout en matière de Morale. D'autres plus traitables, disent que quand il s'agit de donner des leçons pour régler les mœurs, on peut tirer de quelque sujet fabuleux des comparaisons qui ne laisseront pas d'être justes & belles. Je ne sai, *Monsieur*, si vous adopterez tout à fait cette Règle. Il me semble au moins qu'elle ne devoit pas être admise dans la Chaire. Tout ce que dit un Prédicateur doit être fondé sur le vrai. Et la comparaison prise  
du



du Rhône qu'a employée *Du Moulin*, & tant de Prédicateurs après lui, porte sur le faux de plus d'une manière. Déjà il n'est pas vrai que cette Rivière traverse le Lac sans y mêler ses eaux ; Mais voici une autre discordance qui fait tout à fait clocher la comparaison. Les Chrétiens, nous dit-on, qui veulent conserver leur pureté & leur innocence, doivent imiter le Rhône qui, pour ne point altérer la pureté de ses eaux, traverse l'eau croupissante du Lac sans se mêler avec elle. C'est bien ainsi que *Marcellin* concevoit la chose, comme nous l'avons vu ; mais c'est là une seconde erreur aussi lourde que la première. Un Auteur moderne beaucoup plus exact nous a appris que c'est précisément tout le contraire. L'eau du Lac est claire & limpide. Le Rhône qui y entre assez sale & limoneux s'y purifie bientôt. N'en déplaise donc aux Maîtres de Rhétorique qui croient qu'on peut mettre en œuvre ces sortes de comparaisons, je trouve qu'après avoir tourné & retourné celle-ci de toutes les manières, c'est le Plat de Champignons aprêté avec soin, & que les gens sages nous conseillent à la fin de jeter par la fenêtre.

Je ne dois cependant pas dissimuler que la raillerie que *Monsr. Bernard* avoit faite de ces Prédicateurs qui tirent des Moralités  
de

e ce cours fabuleux du Rhône, eut quelque fuite. Un Inconnu parut blessé de ce nivement, & trouva mauvais dans une lettre qu'il adressa au Journaliste, qu'il ait ainsi turlupiné cette Tradition. Il lui égua quelques raisons pour tacher de la rendre vraisemblable. Je ne les trouve pas assez concluantes pour me donner la peine de vous les transcrire. Si vous avez quelque curiosité à cet égard, vous pourrez la satisfaire dans la Lettre même de l'Anonyme qui est insérée dans la *République des Lettres* le 4<sup>e</sup> Mois de Mai 1700. \* Sans prétendre révenir votre jugement là dessus, il me semble que Monfr. *Bernard* réfute bien l'Anonyme. Il étoit en état de le faire. Ou que qu'il avoit l'esprit juste, il avoit demeuré autrefois quelques années à Genève, où il avoit observé en Philosophe exact, tout ce qui mérite quelque attention. Il faut même remarquer que ce Champion de la vieille Tradition se bat en retraite. Il n'ose pas soutenir que les eaux du Rhône ne se mêlent point du tout avec celles du Lac, & se retranche à dire qu'elles ne se mêlent pas *considérablement*. Sa dispute ne roulera donc que sur le plus ou le moins de mélange de ces eaux.

Il faut aussi ranger parmi ceux qui ont voulu

\* Pag. 597.

voulu donner du crédit à cette Tradition en la modifiant un peu, *Du Fresni* Auteur du *Mercuré Galant* en 1711. Il arriva cette année là aux eaux du Rhône une singularité qui méritoit d'être rapportée. Elle se trouve dans le *Mercuré* du Mois d'*Avril*.

„ Le dégel & la fonte des neiges, dit cet  
 „ Auteur, firent enfler de sorte la Rivié-  
 „ re d'*Arve*, & lui donnèrent un cours si  
 „ rapide que le 12. du Mois de Février,  
 „ elle fit rétrograder le Rhône dans le Lac,  
 „ & fit tourner a contresens, pendant tout  
 „ un jour, les roues des Moulins & des  
 „ Machines qui servent aux Fontaines pu-  
 „ bliques.

Cette Description est exacte, à la date près qui est retardée de deux jours. Ce fut le 10. Février 1711. que tout Genève fut témoin de ce Phénomène.

„ Le Rhône devint si enflé par le con-  
 „ cours de diverses Rivières qui s'y jettent,  
 „ dit le même Auteur, qu'il traversoit le  
 „ Lac de Genève dans toute sa longueur,  
 „ sans se mêler à ses eaux, tant l'impétuo-  
 „ sité avec laquelle il y entroit étoit grande.

Il faut avouer qu'une impétuosité qui se soutient l'espace de quinze ou vingt lieues sans être entretenue & favorisée par aucune pente du terrain, est quelque chose de bien merveilleux. Malheureusement ces deux

Pheno-

Phénomènes se gâtent l'un l'autre, & l'on ne sauroit en admettre qu'un à la fois. Le Rhône a rebroussé, le fait est sur : Donc son impétuosité ne s'étoit pas soutenue jusqu'au bout. L'Arve ne le contraignit à retrograder que parce qu'il s'étoit mis à niveau des eaux du Lac, & qu'il avoit perdu tout son mouvement. D'ailleurs il ne faut pas faire enfler extraordinairement le Rhône si l'on veut qu'il recule. L'Arve ne peut l'y forcer que quand les eaux du Rhône se trouvent fort basses.

„ Un pareil événement, continue l'ingé-  
 „ nieux *Du Fresni*, n'auroit-il pas donné  
 „ lieu à la Fable du Fleuve Acis qui étant  
 „ devenu amoureux de la Nimphe Galatée,  
 „ alla la chercher jusque dans la Sicile, sans  
 „ mêler ses eaux à celles de la Mer? „  
*Ammien Marcellin* avoit déjà dit que le  
 Rhin traversant le Lac de Constance, sans  
 mêler ses eaux, imitoit l'Alphée, Fleuve  
 d'Arcadie, amoureux d'Arétuse, & qui  
 fend la Mer jusqu'à ce qu'il soit parvenu  
 vers sa Nimphe. Les bons Mithologistes  
 essaient d'expliquer la Fable par l'Histoire.  
 La méthode de *Du Fresni* est un peu différen-  
 te. Il paroît qu'il veut nous expliquer ici  
 une Fable par une autre Fable.

De quelque manière que l'on tourne donc  
 cette Tradition populaire sur le Rhône,  
 elle

elle se trouve toujours fabuleuse. Avec toutes les modifications qu'on y apporte on ne sauroit la remettre en valeur. J'ai même honte de m'être arrêté si longtems à combattre un Fait dont la fausseté saute aux yeux. Mais je me suis laissé aler au plaisir de m'entretenir avec vous. Après tout, ce détail n'est pas tout à fait inutile. On peut y apprendre à se défier de tant de prétendues Merveilles que les Anciens nous ont débitées fort gravement, & qui ne se trouvent nullement fondées. Je suis &c.

G E N E V E.

## AUX EDITEURS,

*Sur l'Inscription antique découverte à Lausanne.*

M E S S I E U R S

**I**L y a long-tems, que je souhaitois voir quelque explication de l'Inscription antique, découverte à Lausanne, depuis environ deux ans; car on peut dire, que c'est un de ces beaux Monumens d'Antiquité, très digne de la curiosité des Savans, & qui mérite leurs recherches. Quelque aisée qu'en paroisse peut-être l'expli-

plication aux Personnes qui en jugent du premier coup d'œil, il n'en est pas ainsi de ceux qui connoissent à fonds ce qu'on appelle Etude des Belles Lettres : Ces derniers conviendront, que dans l'Inscription dont il s'agit, il y a dequoi exercer les plus habiles Antiquaires. Je fûs charmé de trouver dans vôtre Journal du Mois de Janvier 1741. pag. 12. un Essai d'explication qu'un Savant que je n'ay point l'honneur de connoître, a bien voulu donner de ce Marbre antique, & je lûs cette Pièce avec beaucoup de plaisir : Cependant qu'il me soit permis, sans blesser ce que je dois à son Auteur, de ne pas être tout-à-fait d'acord avec lui sur plusieurs articles de cette Explication. Je vais proposer en peu de mots mes idées : Les bornes d'une simple Lettre ne me permettant point de les surcharger de beaucoup de preuves, & mon intention d'ailleurs étant de m'étendre davantage dans une Dissertation particulière que je me propose de faire mettre sous Presse, dès que je serai débarassé de certaines occupations qui ne m'en laissent point actuellement le loisir.

Voici l'Inscription telle qu'elle se trouve sur le Marbre qui a été déterré :

SOLI

SOLIGENIO LUNÆ  
 SACRUM EX VOTO  
 PRO SALUTE AUGUS-  
 TORUM P. CLOD. CORN.  
 PRIMUS CURATOR VIKANOR.  
 LOUSONNENSIIUM ꝛ ꝛ  
 IIIꝛI VIR AUGUSTAL. C.C.R.  
 CONVENTUS HEL. D. S. D.

Je la lis de la manière qui suit : *Soli Genio Lunæ, sacrum ex voto pro salute Augustorum Publius Clodius Cornelianus Primus Curator Vicanorum Loufannensium iterum sevir Augustalis cum cultu restituit : Conventus Helveticorum de suo dedit.*

Pour entrer en explication en suivant un ordre convenable, il faut voir, 1°. Quel a été ce *Clodius Cornelius*? 2°. Quels sont les Emplois qu'on lui donne? 3. Quels ont été ces sacrifices rétablis à l'honneur du Soleil, pour la conservation des *Augustes*? 4. Ce qu'on doit entendre par ces mots *Conventus Helvet.* Assemblée Helvétique?

I. Nous débiterons par le nom de celui dont l'Inscription parle de la manière la plus distinguée: Il est appelé P. CLODIUS CORNELIUS. Nôtre Savant Auteur le donne à la

page 16. de son Explication, pour *un bon Citoyen de Lausanne*. En quoi certainement il se trompe : Car il n'y a pas à douter, que ce n'ait été un Citoyen Romain, come on va le faire voir. Il ne faut qu'avoir parcouru même un seul Auteur Classique, pour savoir, que le nom de PUBLIUS est un nom propre, qui étoit fort en usage chez les Romains. D'ailleurs il est surnommé CLODIUS CORNELIANUS ; & l'un & l'autre nom sont des Noms de Familles Romaines. Ce CLODIUS CORNELIANUS, come on le comprend bien, n'étoit point issu de ces deux Maisons, mais originaire de l'une, & adoptif de l'autre. La splendeur du nom de la Maison *Clodienne* répondoit à son ancienneté : Mais la Maison *Cornélienne* l'emportoit sur toutes les Familles, par sa Noblesse, suivant les témoignages de MANUTIUS & D'URSINUS, Auteurs Généalogistes des Familles Romaines. SÜETONE *in Tib cap I.* s'étend fort au long sur la Famille *Clodienne*, ou *Claudienne*, & dit entr'autres, que tous les *Claudiens* ont toujours été de fermes apuis de la Puissance & de la Dignité des Patriciens. Comment peut-on croire après cela, que *P. Clodius Cornelianus*, dont il est ici question, ait été un *Suisse*, ou un *Lausannois* incorporé dans la Famille des *Claudiens* ?



*diens* ? Il me paroît plus naturel de donner pour certain, que ce *P. Clodius Cornelianus* a été réellement de la Famille *Cornélienne*, qui étant fort étendue, s'étoit partagée en différentes Branches, & que dans la suite il entra par adoption dans celle des *Claudiens* : Car on fait, qu'il étoit fort ordinaire chez les Romains, de passer d'une Famille dans une autre. On en trouve un exemple dans *Cornelius Marcellinus* qui passa de la Famille *Claudienne* dans celle des *Cornéliens*, suivant que le rapporte *Ursinus de Famil. Rom.* p. 73. Or come depuis le Règne d'AUGUSTE, le pouvoir & le crédit de la Famille des *Claudiens* s'étoient acrés à un point de supériorité qui la mettoit beaucoup au dessus de celle des *Cornéliens*, *P. Clodius* crût, que c'étoit un honneur pour lui de passer de la Famille de ceux-ci dans celle des premiers. C'est de-là, que le nom de *P.* étoit son nom propre, que les Romains apelloient *Prænomén*, & celui de *Clodius* le nom de la Famille dont-il étoit adoptif; car c'étoit la coutume chez les Romains de mettre en premier lieu ce qu'ils apelloient pour cette raison *Prænomén*, ensuite le nom de Famille, & enfin ce que nous apellons *Surnom*, & qu'ils exprimoient par le mot de *Cognomen*. Notre Romain retint donc pour surnom le nom

Z

de

de la Famille, dont il étoit issu, tant come un mémorial, que come une preuve publique de son illustre origine : Et ce ne fut que pour des raisons que l'on a lieu de présumer avoir été assez fortes, qu'il passa de cette Famille dans une autre qui n'étoit pas moins recommandable. On trouve dans *Gruteri Inscriptionibus p. 44. No. 4.* le Monument d'un Marbre antique qui nous a transmis aussi l'exemple d'une Femme de la Famille *Cornélienne*, adoptée dans la *Claudienne*.

II. Passons du nom de ce *Publius* à ses Emplois. On nous en marque deux, savoir, qu'il a été *Primus Curator Viarum Lousannensium* ; son autre Emploi est désigné par ces mots, *Sevir Augustalis*. Le nom de *Curateur* avoit une fort grande étendue chez les Romains ; C'est la raison pour laquelle on trouve chez eux des *Curatores Regionum, Ludorum, Frumenti, Operum Publicorum, Viarum, Fluminum, &c.* Les Curateurs de Provinces avoient un Emploi plus étendu, que les Curateurs de Bourgeoisies, parce-que ces derniers étoient bornés au simple Comandement d'une partie du Pais, que les premiers comandoient en entier. La fonction des Curateurs de Provinces consistoit dans le soin de ménager auprès du Prince les intérêts de leurs

Pro-

Provinces , & de leur procurer tous les avantages propres à contribuer à leur embellissement , à leur honneur , & même à leur comodité. Il n'y a point à douter , que la fonction des Curateurs de Bourgeoisies n'ait été la même par rapport aux Endroits qui formoient leur Département particulier. Le mot *Vikani* tire son étimologie de *Vicus* , & ce qui est désigné par *Vicus* étoit à *Rome* une certaine suite de Maisons , & dans la Campagne un amas de Maisons contigües les unes aux autres , sans enclos de Fortifications , ni de Murailles. On trouve le mot de *Vikani* en usage dès le tems même de *Ciceron* , qui l'emploie en parlant des *Haruspibus Vicanis* : Quant a la Lettre *K* qui se voit dans nôtre Inscription , elle est mise au-lieu de la Lettre *C* , & c'est ce qui est assez ordinaire , & dont il se rencontre plusieurs exemples sur les Marbres antiques , comme celui-ci dans les *Inscript. de Reinesius p. 385. Litorius monumentum posuit Litoria Uxori Karissima.* C'en est assez pour se former une idée de ce qu'a été *P. Clodius* sous le Titre de *Premier Curateur de Bourgeoisies* : Or comme dans chaque Province il y avoit plusieurs de ces Curateurs de Bourgeoisies , il y en avoit un qui présidoit sur les autres , & qui étoit comme le Chef de ceux qui veilloient conjointement sur la Province

qui leur étoit confiée. Par conséquent, puisque nôtre *Clodius* étoit un Citoyen Romain & d'ailleurs un Homme de grande naissance, il n'est point surprenant, qu'il ait eu le premier rang parmi les autres Curateurs de Bourgeoisies.

Outre cet Emploi de premier Curateur, il étoit revêtu de celui de *Sevir Augustalis*. C'est un fait constant, qu'il y a eû des Prêtres établis sous le Titre d'*Augustales* à l'honneur d'*Auguste* : Leur Institution commença dans Rome, & se répandit ensuite dans les Colonies & dans les Provinces. Dans tous les Lieux où il y avoit de ces Prêtres, ils formoient un College de six Personnes; & c'est ce qui les fit appeler *Seviri Augustales*. Ils avoient des Associez que l'on nommoit *Sodales Augustales*, & qui avoient soin d'exécuter ce qui leur étoit prescrit par les *Seviri Augustales*, qui pour cette raison sont souvent désignez par le Titre honorifique de *Magistri Augustales*. C'étoit du nombre de ces *Sodales Augustales*, qui étoient come des Candidats, que l'on tiroit les *Seviri Augustales*. L'Office de ces Prêtres d'AUGUSTE étoit d'avoir soin dans les Provinces de ce qui concernoit la Religion, d'en régler l'Ordre Cérémoniaire, de prescrire le Culte des Dieux, & d'être attentifs à ce qu'on observât tout ce qui pouvoit y être relatif: En un mot, come

come le Collège des Pontifes dans *Rome* étoit chargé du soin de la Religion, les Collèges des Prêtres d'AUGUSTE, dans les Colonies & dans les Provinces, avoient la même inspection, & jouissoient aussi de la même autorité. La Dignité des Prêtres d'AUGUSTE dans les Provinces alloit de pair avec celle des Chevaliers Romains, come le prouvent diverses Inscriptions Anciennes: Mais ils n'en étoient décorés que pour un certain tems, come nous l'apprend l'Inscription de *Lausanne*, & come on le voit dans une autre rapportée par *Velferus*, laquelle parle de *Faustus*, dans les termes qui suivent: *Faustus Liberalis VI. Vir Augustalis iter.* Nôtre *P. Clodius* a donc été par deux fois revêtu de cet Emploi; & c'est pourquoi cette Abréviation ordinaire *VI.* Se trouve ajoutée. Ainsi il remplissoit tout-à-la-fois deux Dignités, l'une Politique, l'autre Eclésiastique: La Dignité Politique, en ce qu'il avoit la Primauté sur les Curateurs des Habitans *Lausannois*; & l'on apelloit ainsi, non seulement ceux qui demeuroient dans *Lausanne*, mais encore plusieurs autres qui se trouvoient répandus dans l'étendue du District confié aux Curateurs *Lausannois*, come dans les Villages & les Fermes du Contour de *Lausanne*, lesquels appartenoient aux Habitans de cette

Ville : La Dignité Eclésiastique , en ce qu'il étoit Membre du Collège des Prêtres d'AUGUSTE. Il étoit fort ordinaire parmi les Romains , de voir deux Dignités réunies , l'une relative aux affaires du Gouvernement Politique , l'autre relative à celles de Religion : On trouve un exemple de cette sorte de Réunions dans le Corps des Inscriptions de *Gruterus* p. 475. où il est fait mention de *L. P. Fruend.* qui étoit *Sevir* , c'est-à-dire Magistrat Politique de l'Ordre des *Sevirs Provinciaux* , tels que les Romains en avoient pour l'Administration de la Justice , & en même tems *Augustalis* , ou Prêtre d'*Auguste*. De ce que l'on vient de dire , il résulte , que l'autorité de nôtre *P. Clodius* étoit d'autant plus grande , qu'il étoit en même tems revêtu de deux Emplois.

III. Il est présentement question des Sacrifices , ou Cérémonies sacrées , dont parle nôtre Inscription : Il rétablit , come nous le verrons ci-après , les sacrifices , ou les Fêtes consacrées *Soli Genio L. mæ*. C'est à mon sens , errer sur ce qui s'appelle Point d'Antiquité , que de s'imaginer , que *P. Clodius* ait voulu dans cette Inscription exprimer trois Divinités : Mon sentiment est , & je puis là-dessus m'en rapporter au jugement assuré des plus célèbres Antiquaires , que

que *P. Clodius* a simplement voulu marquer, qu'il dédioit ce Monument au Soleil qui est le Génie de la Lune. Je suis même si fort convaincu, que mon explication est juste, que je ne conçois point, qu'il puisse rien s'oposer de solide, pour prouver, qu'elle ne quadre point dans l'endroit dont il s'agit. Il est bien vrai, qu'on ne trouve pas, que je sache, d'Inscription, où le Soleil soit apellé *Génie de la Lune*: Mais voici ce qu'il faut bien remarquer, que le mot de *Génie* dans toutes les Inscriptions, est relatif à quelque chose; d'où viennent ces expressions qui se rencontrent assés comunément, *Génie d'un Prince, d'une Fontaine, d'un Lieu, d'une Colonie, d'une Ville, &c.* On voit dans *Gruter* & dans *Reinesius* nombre d'Inscriptions, dans lesquelles, il est fait mention de *Génies*, mais toujours avec relation, ou raport, soit aux Homes, soit aux Lieux: Il ne se trouve qu'une seule exception d'un Marbre dont parle *Reinesius*, & dont on ne peut absolument former aucune preuve contre mon sentiment, parce-que ce Marbre n'est point entier. Le Génie chez les anciens est le Dieu de la Nature; & ils le faisoient ou particulier, ou universel: C'est la raison pour laquelle ils attribuoient un Génie propre à tous les

Homes & à tous les Lieux. *Apuleius* nous définit ce qu'est un Génie, lors-qu'il dit *Lib. de Deo Socratis, Quod sit singularis perfectus, individuum arbiter, inseparabilis Testis, Lib. Gregor. Gyraldus*, Auteur des plus exacts sur ce qui concerne la Mithologie des Anciens, nous enseigne *Syntag. 15. p. m. 435.* que le Génie est *Deus naturæ cuiusque. Censorius* ne le définit point autrement, quand il dit, *Genium esse Deum in cuius sumus tutelâ, & qui nos genitos suscipit ac tueatur.* Présentement, si l'on veut bien repasser sur ces Définitions que les Anciens nous donent des Génies, on verra aisément qu'elles quadrent tout-à-fait avec nôtre Explication, & que par conséquent l'on est parfaitement bien fondé à doner au Soleil le nom de Génie de la Lune. Je me trouve confirmé de plus en plus dans ce sentiment, quand je considère ce grand nombre d'Atributs Divins & ces pompeux éloges sous lesquels le Soleil nous est comunement représenté, soit dans les Auteurs Grecs & Latins, soit dans quantité d'Inscriptions; Car on trouve, que non seulement les noms de Toute Puissance, mais même ceux de Divinité lui sont atribués, & qu'on l'appelle *Æternus, Divinus, Dominus, Juvans, Invictus*, &c. Bien plus, & c'est une Re-

mar-



marque à faire en passant, si l'on examine la chose à fonds, on trouvera, qu'à proprement parler, le Soleil a été la seule & constante Divinité des Païens, & que tous leurs autres Dieux & toutes leurs Divinites peuvent se raporter à lui & à la Lune, come le fait voir l'Illustre *Cuperus in Harpocrate* pag. 87. Mais ce qui revient à nôtre but, & prouve fort clairement nôtre Thèse, c'est que le Soleil chez les Anciens est caractérisé par ces diférens Titres, *Mens Mundi*, *Amian Marcellin. Lib. 21. cap. 1.* & dans *Julien Orat. 4. Communis omnium Pater & Dux Mundi*; & dans d'autres Auteurs, *Solus Cœli Deus*. Après tous ces témoignages, peut-on ne point sentir la justesse du terme dont s'est servi *P. Clod.* conséquemment à la maniere de penser des Anciens, lors-qu'il a apellé le Soleil, Génie de la Lune, puis-qu'en effet c'est de lui qu'elle reçoit toute sa lumière & toute sa chaleur?

De tout ce qu'on vient de raporter, il résulte, que le Soleil a été l'objet du Culte des Anciens, & qu'ils lui ont rendu les mêmes Honeurs Divins, qu'aux autres Dieux, en lui consacrant & dédiant des Temples, des Autels & des Sacrifices. Sans doute, qu'il y en avoit eû d'érigez antérieurement au Tems de nôtre *P. Clod.*

dans l'Endroit , d'où l'on a déterré l'Inscription : Mais étant tombez , ou aiant été négligez par une fuite du Laps de Tems , il en rapella de nouveau la mémoire & l'usage : Ce qu'il fit en qualité de *Sevir Augustalis* , & il releva les ruines du Temple en qualité de Curateur du Lieu , sa fonction en cette dernière qualité étant , come on l'a dit , d'avoir soin de tout ce qui concernoit l'utilité , l'embéllissement , & l'honneur des Habitans chez lesquels il résidoit , come premier Curateur. Il me paroît fort probable , que l'on célébroit dans cet Endroit-là des Fêtes annuelles , à l'ocasion desquelles on ofroit des Sacrifices , puis-qu'outre que plusieurs Indices persuadent , que cette Inscription a été autrefois élevée & posée sur une des Façades du Temple , on a d'ailleurs d'autres preuves par les Matériaux antiques qu'on a déterrez dans ce même Endroit , qu'il faut , qu'il y ait eû autrefois un Temple. A l'égard de ces trois Lettres C. C. R. je n'ay pû les lire autrement , que de cette manière , *Cum cultu restituit* ; Et c'est ainsi que souvent l'on a fait revivre & rétabli sur leur ancien pié de splendeur , des Jours de Fêtes & des Sacrifices qui étoient tombez en désuétude , ou avoient été négligez , & que la mémoire en a été renouvelée dans  
des

des Inscriptions. Si l'on se contentoit de rétablir le Monument, sans remettre le Culte en vigueur, alors les Romains avoient coutume de l'exprimer par ces deux Lettres C. R. qui signifient *Curavit refici*: Mais si au rétablissement du Monument on ajoutoit celui du Culte, alors ils mettoient un C. de plus, & arrangeoient ainsi les trois Lettres C. C. R. Il ne m'a point été possible de trouver un autre sens plus convenable à l'Inscription, & tout-à-la-fois à l'explication que j'en donne. *P. Clod.* rétablit le Culte à l'honneur du Soleil, en conséquence d'un Vœu pour le salut & la conservation des AUGUSTES, *Ex voto pro salute Augustorum.* Pour comprendre ceci, il faut savoir, que les Romains étoient fort dans l'usage de faire des Vœux: Se trouvoient-ils en danger sur Mer? Ils s'engageoient à des Vœux envers *Neptune*, ou les Dieux Marins, en cas qu'ils pussent regagner le Port. Dans la Maladie, ils les adressoient au *Soleil*, à *Apollon*, à *Æsculape*, ou à d'autres Dieux; & s'ils avoient le bonheur de parvenir au but de leurs Vœux, ils se faisoient un devoir de les acquiter aussitôt. Ce fut à ces dernières Divinités, sous le nom du Soleil, que *P. Clod.* fit un Vœu pour le Salut des *Augustes*, soit pour leur plaire, soit pour leur  
faire

faire la Cour; & les Vœux de cette espèce étoient fort ordinaires: De quantité d'exemples qu'on en a, je n'en citerai qu'un, dont une antique Inscription nous a conservé la mémoire dans *Gruter* p. 66. n. 7.

LIBERO PATRI  
SACRUM PRO  
SALUTE IMP.  
CÆS. M. AUR.  
COMMUDI  
ANTONINI  
L. CALVISIUS &c.

Qui sont ceux que désigne ce mot *Augustorum*? C'est ce qu'il n'est point aisé de décider. L'Auteur de l'Explication de cette Inscription à la p. 29. est d'avis, que l'on doit entendre par ces *Augustes*, MARC AURELE & LUCIUS ÆLIUS VERUS; & je ne rejette point cette conjecture: Il faut pourtant avouer, qu'elle est un peu hasardée, parce-que ce Titre *d'Augustes* se donoit assés souvent même aux Femmes des Empereurs, & qu'alors le Mari se trouvoit compris avec sa Femme sous ce mot *Augustorum*, selon le témoignage irrécusable du célèbre *Spanhemius* dans son Ouvrage

ge

ge recommandable par sa vaste erudition, intitulé , *De præstantiâ Numifinat. pag. 604.* Et c'est sans difficulté, ce qui peut donner lieu de croire, que *P. Clod.* a peut-être entendu sous ce mot, quelque autre Empereur conjointement avec sa Mère, ou sa Femme : C'est ce que ni le Tems, ni le Lieu ne permettent point quant-à-present d'approfondir.

IV. Enfin ces Sacrifices n'ont point été rétablis par les soins, les secours & l'industrie du seul *P. Clodius*, mais le Conseil Helvétique, *Conventus Helvetiorum*, y a contribué du sien. Ce qu'on doit entendre ainsi, savoir, que ce Conseil n'a point seulement fourni la Place, mais encore une partie des fraix, tant pour la construction du Temple, que pour le rétablissement des Sacrifices à l'honneur du Soleil. On voit souvent, qu'un certain Endroit a été assigné; come dans l'Inscription qui est à *Wetingue* près des Bains de *Bade* en Suisse, où *L. Anusius Magianus* a fait bâtir un Temple à l'honneur d'*Isis*, & que la Place a été donnée *decreto Vicinorum*; Ce qui se trouve ainsi marqué sur la Pierre, *L. D. D. Vicinorum.* Quant à ce mot *Conventus Helvetiorum*, il me paroît signifier quelque Sénat convoqué dans un Endroit particulier par le Président, ou le Gouverneur de la Province;

pour

pour administrer la Justice & pour terminer les Procès en dernier ressort; Car c'étoit la coutume chez les Romains, de partager les Provinces en certains *Conventus*, dont les Proconsuls, les Propræteurs, & les Præsidents des Provinces avoient la Præsidence. Ces *Conventus* étoient composez des premiers Magistrats des Villes, des Bourgs, & du Pais; & les Curateurs qui avoient divers Emplois à remplir, tels que nôtre *P. Clod.* assistoient à ces *Conventus*. C'est ainsi qu'au rapport de *Pline Lib. 3. cap. 3.* l'Espagne étoit partagée en huit *Conventus*. Il n'y avoit point d'Endroit fixe pour les tenir: Mais c'étoit aux Præsidents des Provinces, en exercice de Præsidence, à convoquer toutes & quantes fois qu'ils le trouvoient bon, dans un Lieu comode, les Membres de chaque *Conventus* particulier. *Hirtius de bello Gall. 8. 46.* nous apprend, que les Gaules, dès le tems de *César*, étoient partagées en un certain nombre de ces sortes de *Conventus*: *Exercitum per Legatos in Hiberna deduxit, paucos ipse dies in Provinciâ moratus, cum celeriter omnes Conventus percurrisset, publicas controversias cognovisset, tandem in Belgium se recepit.* Si les Romains n'ont établi qu'un seul *Conventus* en Suisse, ou ce qui revient au même, si la Suisse s'est trouvée renfermée

mée dans un seul Département ressortissant d'un seul Sénat ou Conseil, ou si elle a été partagée en quatre, conformément au nombre de Cantons dont, selon *César*, elle étoit composée; c'est sur quoi j'avoüe sans peine, que je me trouve come bien d'autres, hors d'état de prononcer.

Voilà, *Messieurs*, ce que je pense sur le sens de la belle Inscription de *Lausanne*: J'ai été bien aise de vous envoieer ce précis de mon Explication. C'est à vous & à ceux qui sont versés dans ces sortes de connoissances, à juger si j'ai bien ou mal rencontré. J'espère au reste, que conformément aux Vœux de l'Auteur de l'Explication, nous aurons dans peu une Collection complete, avec un Commentaire, de toutes les Inscriptions Antiques de *Suisse*, puis-que Mr. HAGENBUCH, Professeur en Belles Lettres à *Zurich*, qui est tout-à-fait conomé dans ce Genre d'Étude, travaille depuis plusieurs Années à cet Ouvrage.

Je suis &c.

M E S S I E U R S

*Berne le 12. Mars*  
1741.

Vôtre &c.  
J. G. ALTMANN,  
Professeur.

IL vient de paroître aussi une Dissertation Latine sur la même Inscription : Mr. LOYS DE BOCHAT, ci devant Professeur en Droit à Lausanne & présentement Lieutenant Baillival, en est l'Auteur. Ce Morceau est très curieux & renferme beaucoup d'Erudition. Il est intitulé : *Loysii De Bochat Pro-Præfecti Lausannensis Epistolica Dissertatio qua Declaratur Lapis Antiquus, in loco, ubi quondam Lousonna fuit, effusus, & de nonnullis, ad Helvetiæ Romanæ Antiquitates pertinentibus argumentis, dissertitur. Lausanne apud Marc. Michael. Bonsquet & Soc. 1741. 54. Pages in 4<sup>o</sup>.* L'Auteur l'adresse à Mrs. les Recteur, Pasteurs & Professeurs de l'Académie de Lausanne. Ce Savant lit l'Inscription de cette manière : *Soli, Genio, Lunæ Sacrum. Ex Voto, pro Salute Augustorum, Clodius Cornelia Primus Curator Vicanorum Lousonnensium iterum, Sevir Augustalis, consensu consilii Republicæ Conventus Helvetici, de suo dedicavit.*

Ce qu'on peut traduire ainsi : *Consacré au Soleil, au Génie (du lieu) & à la Lune; en conséquence d'un Vœu pour la Santé des Empereurs. Clodius Primus de la Famille Cornelia, Curateur pour la seconde fois des Habitans de Lousonnium, Sizemer Augustal, a fait la dédicace de son propre bien, avec le consentement du Conseil de la République assemblée des Helvétiques.*

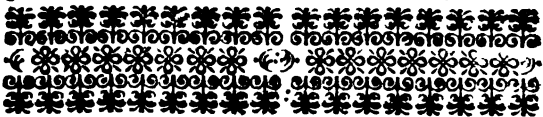
Mr.



Mr. DE BOCHAT confirme avec beaucoup de Sagacité & d'Erudition la manière de lire cette Infcription , par l'exemple d'autres Infcriptions Anciennes ; ce qui est, come il le remarque lui même , la voie la plus raisonnable & la plus sûre , pour expliquer come il faut , de pareils Monumens.

Il done encore une Explication fort belle & très-ingénieuse du nom d'*Arpentina*, que *Lausanne* avoit autre fois , suivant un Chronographe Latin du XII. Siècle. Ce Nom signifie en ancien *Gallois*, Terroir, Champ , & aussi Ville du Soleil. Et le nom de *Loufonne* , pris de *Lou* & *Sonne* de l'ancien *Teuton* , veut dire *Sort* ou *Partage* du *Soleil*. De forte que le nom même de la Ville indiqueroit une Raïson très forte pourquoi le Culte du Soleil étoit établi dans ce Lieu.

L'Auteur célèbre de cette Pièce , paroît promettre un Ouvrage plus ample en François sur ce beau Monument.



## II<sup>me</sup>. LETTRE

*De L'Auteur de l'Essai sur le Jeu, à la Delle Anonyme.*

MADemoisELLE

**Q**Uoique je sois persuadé que vous ne garderez pas le silence sur la Lettre qu'un Inconnu ose vous attribuer, en se parant de votre nom pour me répondre; je suis bien aise de vous prévenir, & de vous faire ma Cour, en vous aprenant que je ne m'y suis point laissé tromper. Il est vrai que du côté de l'Esprit, cet Auteur n'est peut-être pas indigne de se donner pour vous. Je me flate qu'il sera content de cet Eloge, & qu'il le regardera come un juste équivalent de tous ceux qu'il a bien voulu me donner.

Mais il faut avouer aussi, que pour les sentimens, il est demeuré fort au dessous de vous. Cependant, s'il vouloit réussir à faire passer son Ouvrage pour une production de votre façon, c'est à ce dernier égard

égard sur tout, qu'il devoit s'eforcer de vous imiter. Mais il s'est peu mis en peine de revêtir le véritable Caractère du Personnage aimable qu'il vouloit représenter.

Ceux qui auront pû croire que sa Lettre étoit de vous, auront été bien surpris, de voir une Dame, qui pensoit si délicatement, & dont les sentimens étoient si purs, si desintéressés dans ses premières Amours, paroître vivement piquée de ce qu'on a osé lui offrir le Cœur d'un Vieillard & lui conseiller une tendresse, dans laquelle les sens ne trouvent guères leur compte. Il ne tient point à cet Inconu qu'un Lecteur peu circonspect ne se persuade, que *l'Amour Platonique* vous paroît une viande bien creuse, & qu'en particulier vous regardés mon Age, ma bosse & la débilité de mes jambes come autant de défauts essentiels dans un Amant. Jugez, *Melle.* si c'est là observer les bienfécances.

Je ne suis point choqué de voir un Jeune-Homme, un Cavalier du bel air, un Officier, se moquer de *l'Amour Platonique* & le regarder come une Chimère. L'Idée de cet Amour est belle, je persiste à le dire; mais j'avouë en même-tems qu'elle est un peu sublimée, & qu'elle n'est pas trop naturelle à l'Homme. Cependant vous pensez avec trop de délicatesse, pour ne pas sentir qu'il

ne conviendrait guères à une Fille de se déclarer hautement en faveur des sens, de mépriser une Inclination dans laquelle ils n'entreroient pour rien, & de la tourner en ridicule, aussi gaillardement que Molière a pû le faire. Rien n'est si charmant dans le Beau-sèxe qu'une extrême retenue à cet égard; rien n'est même plus indispensable. Qu'une Femme ait le Cœur tendre, les plus sévères d'entre les Hommes n'en sont point blessés: Mais il y en a peu qui ne soient assez délicats pour exiger, qu'elle ne paroisse point trop sensible aux impressions des sens, s'il arrive qu'elle s'y livre, ils veulent que ce soit uniquement par une suite de l'Empire qu'une tendre Passion a pris sur elle.

Non seulement on vous fait tourner en ridicule *l'Amour Platonique*, mais de plus on prend à tâche de nous persuader que vous n'avez aucune Idée de cet Amour là, puisqu'on le confond avec l'Amitié, & qu'on donne le nom de *Changement Platonique* à l'Inconstance de votre Amant. Quoi! Madelle. si le changement de ce Voyage avoit été de la même nature que le mien, dont j'ai fait l'Histoire, vous auroit-il donc si fort déplu, & y auroit-il là eû de quoi vous faire passer de si cruels momens?

Notre

Notre Inconnu s'est principalement éloigné de votre Caractère, lorsqu'il s'est oublié jusqu'à me railler sur ma triste figure, sans faire attention que l'humanité nous défend d'exercer nôtre satire sur de pareils sujets. C'est dans l'endroit où il me reproche d'avoir manqué à la Modestie, lorsque j'ai dit, qu'au défaut des Jovieuses & des Médisantes, je fréquenterai d'autres Dames, dont la Conversation aura pour moi plus de charmes. *En éfet*, dit-il d'un ton ironique, *il étoit bien naturel de penser qu'étant* FAIT COMME VOUS ETES & doüé de si belles *qualités*, *il n'y avoit personne qui ne dût se faire un singulier plaisir de vous recevoir.* Il n'y a certainement pas beaucoup de délicatesse à me railler sur des Défauts qu'il ne dépend pas de moi de corriger, & que l'âge seul a produits; principalement après que je les ai fait conoitre moi-même. N'est-il pas vrai, Melle. qu'il dépendoit de moi de n'en point faire mention & de laisser à votre Imagination le soin de se représenter ma figure? J'ai tout lieu de croire que le Tableau ne m'auroit pas été désavantageux, sur tout après l'offre que je vous faisois de mon Cœur. Mais, je veux bien que cet Auteur sache, que les Dames dont le Commerce est pour moi le plus charmant, préfèrent un Ame bien fai-

te, dans une laide Envelope, à une Envelope brillante, qui semble ne renfermer point d'Ame : Avec un bon Caractère, je puis, sans trop de présomption, me flater d'en être toujourns reçu avec politesse.

Je ne vous ai point reconuë non plus, M<sup>elle</sup>. dans cette prétenduë Anonime qui paroît si piquée de ce que j'ai insinué que vous aviez lû les Romans. Un Cœur comme le vôtre s'ofenseroit-il d'une telle insinuation ? J'aimerois autant qu'une Nonne trouvât mauvais qu'on l'acufât d'avoir lû les Legendes des Saints. Au reste, je n'ai jamais prétendu que ces sortes de Livres aient été vôtre seule Lecture, & il n'étoit pas nécessaire de se mettre tant en fraix de Citations, pour me convaincre que vous avez lû *Despreaux* & *Molière*. Si ç'a été la pensée de nôtre Inconnu, il s'est abusé aussi étrangement en celà, qu'il l'a fait quand il m'acuse de vous avoir pris pour une *jeune fille*. Je puis vous assurer, M<sup>elle</sup>., qu'il me fait grand tort, & que sur le ton dont vous me parliez de l'Amour, je vous ai doné au moins trente bones Années. Entre vous & moi, ces choses-là peuvent se dire librement; puisque je me done moi-même pour un Vieillard, c'est une preuve que je ne regarde pas le nombre des Années comme un défaut. Ce seroit bien pis si l'on  
pou-

pouvoit réüffir à me perfuader que la Lettre qui fait le fujet de la mienne eft véritablement de vous : En ce cas , loin de vous regarder come une *jeune fille* , j'avouë que je vous prendrois pour une *Veuve*.

Voïez donc , M<sup>lle</sup>. quel Champion vous avez là. C'eft un Ennemi caché fous le mafque d'un Protecteur : fes défenses , fi vôtre mérite n'étoit connu d'ailleurs , vous feroient plus nuisibles qu'avantageufes. En effet , pourquoi vous fait-il prendre dans le fens ironique les Loüanges que j'ai pris la liberté de vous doner ? N'eft-ce pas infinuër tacitement qu'elles ne font pas fondées ? Quand nous fentons en nous mêmes que nous méritons les Eloges que l'on fait de nous , nous n'avons garde de les prendre dans un fens peu favorable , à moins que l'Ironie ne foit fi marquée , qu'il feroit impoffible de s'y méprendre. C'eft pour ces raifons que j'ai pris de la meilleure foi du Monde , la plü-part des Loüanges que vous avez eü la bonté de me doner. D'un côté , vous jugez bien , qu'en qualité d'Auteur , j'étois très perfuadé que je les méritois ; & de l'autre , s'il y a de l'Ironie , elle eft fi fine , fi fubtile , qu'elle en devient imperceptible. Mais j'avouë qu'il ne m'a pas été poffible d'envisager de même celles de nôtre Inconnu ;

non par défaut d'Amour propre ; mais si je l'avois fait, j'aurois péché lourdement contre la 2<sup>me</sup>. Règle que je viens d'établir.

C'est un nouveau tour qu'il vous jouë, en vous faisant tomber si visiblement en contradiction avec vous même. Quoi ? diront ceux d'entre les Lecteurs qui auront pû croire que sa Lettre est de vous, l'Auteur de *l'Essai sur le Jeu*, que la D<sup>lle</sup>. anonyme nous faisoit si *poli*, si *aimable* même, si plein de considération pour les Dames, est devenu tout à coup un Critique vain & présomptueux, sans égards pour le Beau-sexe ? Et pourquoi ? Parce qu'il lui a cité le *Grand Circus* & qu'il lui a conseillé *l'Amour Platonique*. Encore un coup, de pareilles défenses sont des caresses de Singe ; on doit s'en défier plus que des attaques ouvertes.

Vous aurez sans doute aussi remarqué, que cet Auteur, qui a fait une si grande dépense d'Esprit tant qu'il a été question de me railler, devient tout autre dès qu'il s'agit de vous défendre & s'embrouille furieusement dans ses Idées. Lisez, je vous prie, sa Lettre, depuis ces mots, de la p. 293, *par exemple* &c. p. 294. jusqu'à la fin, & dites-moi si vous y comprenez quelque chose. Il y a beaucoup de malice à prendre ainsi un air embarrassé pour

dés



défendre une Cause. C'est un tour ingénieux, il est vrai, mais très-mordant, pour insinuër que la Cause pour laquelle on plaide est bien mauvaise. Cet Avocat pouvoit s'épargner la peine de vous justifier. Il n'avoit qu'à ne point supposer, contre toute aparence, que j'eusse voulu vous attaquer. Je vous ofrois mon Cœur; & quoi-que je ne me done pas pour un Galant fort habile, je ne suis cependant pas assés novice pour ignorer, que ce seroit bien mal débiter avec une Belle, que de commencer par la critiquer.

Mais en voilà bien assés sur un sujet, qui n'est guère intéressant pour le Public. Quand un Ouvrage ne contient point des Réflexions utiles en même-tems qu'elles sont agréables; quand il ne consiste qu'en personnalités, il me semble qu'il ne devoit pas être destiné à l'impression. Hé! qu'importe au Public, que deux Inconnus se fassent sous ses yeux des caresses de Singes, ou qu'ils lui donent le spectacle tranquile de deux Animaux plus paisibles, qui se grattent l'un l'autre officieusement? Aussi Pluconu, ou tout autre à sa place, aura beau me repliquer, je n'y répondrai assurément pas. Mais j'ai espéré que pour cette fois seulement, le Lecteur m'accordera sans peine la Liberté de remplir quelques pages

du Mercure, en faveur du Motif qui m'a animé. Si le Public s'intéresse d'ordinaire pour les Amans, il aura peut-être encore plus d'indulgence pour un Soupirant d'un genre aussi nouveau que je le suis; & il ne trouvera sans doute pas mauvais que j'aie profité avec empressement de cette occasion, pour vous donner de nouvelles preuves des sentimens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être &c.

Neuchâtel le 27. Avril 1741.



HISTOIRE Civile du Comté de Bourgogne, par Mr. DUNOD, Tome III.

LES Extraits de l'Histoire du Comté de Bourgogne, que l'on a donné dans les précédens Journaux, depuis le tems des Séquanois, jusques en 1384. seroient imparfaits, si l'on n'en donoit pas la continuation. Le III. Tome, qui a paru depuis quelque tems, & que l'on a annoncé dans le Mois d'Octobre dernier p. 394. pousse cette Histoire jusques en 1674. tems de la Conquête de cette Province par LOUIS LE GRAND. Mr. DUNOD aiant écrit cette Histoire en Episode, on donnera aussi à la suite

suite l'idée de ces Traités particuliers, qui en unissent les parties & les éclaircissent merveilleusement. La nouveauté de la Matière, qui devient plus intéressante, à mesure qu'elle approche de nos jours, & la précision, que l'on recherchera dans ces Extraits, font espérer que le Lecteur les recevra favorablement.

COMTES de *Bourgogne des Maisons de*  
VALOIS & d'AUTRICHE.

Ici comence le Règne brillant des derniers Ducs de *Bourgogne*, qui étoient de la Race d'HUGUES CAPET. L'Histoire des Comtes Palatins de *Bourgogne* a été terminée dans les Extraits du II. Tome (\*) par MARGUERITE DE FRANCE, qui succéda à PHILIPPE, Duc & Palatin de *Bourgogne*, son Petit-Neveu. Cette Princesse étoit Fille puinée du Roi PHILIPPE LE LONG & de JEANNE, Comtesse Palatine de *Bourgogne* : Elle étoit Sœur de JEANNE, aussi Comtesse Palatine de *Bourgogne* & d'Artois : Celle ci épousa EUDES IV. Duc de *Bourgogne*, qui prit les Titres de ces Provinces, & réunit par cette Alliance les deux *Bourgognes*. Ils n'eurent qu'un Fils,  
nomé

\* Voirs Journal-Hev. de Décembre 1739. & Janvier 1740.

nomé PHILIPPE I. dit du *Rouvre*, qui mourut en 1346. une Année avant sa mort. Ce Prince ne laissa que PHILIPPE II. âgé alors d'un an: Il mourut sans Lignée, & sa Grand-Tante MARGUERITE DE FRANCE lui succéda.

MARGUERITE DE FLANDRES & PHILIPPE DE FRANCE. Cette Princesse étoit Fille unique de LOUIS III. de *Malain*, Comte de *Flandres*, de *Bourgogne* & d'*Artois*. LOUIS de *Malain* étoit Fils de LOUIS II. & de MARGUERITE DE FRANCE. *Marguerite de Flandres* réunit en sa Personne divers Etats des deux Branches & des Enfans de *Jeanne* & de *Marguerite*: Ce qui la rendit l'une des plus puissantes & des plus riches Héritières de son tems: Elle fut recherchée par le Duc d'*Torck*; mais *Philippe de France*, dit le *Hardi*, eut la préférence. Et come *Marguerite de France*, Grand-Mère de cette Princesse, mourut en 1381, & que *Philippe de Rouvre*, son Petit Neveu, ne lui survécut que d'une Année, la Province resta entre les mains de *Philippe le Hardi*, à qui l'Administration avoit été confiée à cause de la Jeunesse du Comte.

*Philippe* étoit le quatrième Fils de JEAN surnomé le *Bon*, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*. Il fut surnommé le *Hardi*, pour l'intrépidité qu'il fit paroître, étant

étant âgé de 15. ans, à la Bataille de *Poitiers*, & pour la fierté avec laquelle il soutint en *Angleterre* la Dignité de son Père, quoi que Prisonier. Il joignit à son intrépidité naturelle, une prudence & un sang froid rares dans les Princes François de ce tems là: Une valeur mal placée les exposoit souvent à de funestes accidens. Au reste *Philippe*, avec ces excellentes qualités, rendit de bons services à CHARLES V. son Frère, contre les Rois d'*Angleterre* & de *Navarre*: Il s'empara de plusieurs Places, & ruina les Armées des Ennemis presque sans éfusion de sang. *Louis de Malain*, Comte de *Flandres* ressentit aussi les effets des services signalés de *Philippe*. *Louis* aiant levé des Subsidés sans doute insolites, les Habitans de *Gand* & de quelques autres Villes de *Flandres* prirent les Armes sous la conduite d'*Artevelle*, qui de simple Brasseur de Bière devint un Général d'Armée redoutable. La *France*, par l'entremise du Duc de *Bourgogne*, secourut le Comte. L'*Angleterre* prit le parti des Rebelles. La Guerre fut sanglante, & pendant la Vie du Comte de *Flandres*, on ne pût réduire ses sujets aux conditions qu'il exigeoit; mais étant mort, le Duc *Philippe*, plus modéré & plus humain leur pardona genereusement & pacifia toutes choses. Exemple  
qui

qui prouve , que la Sagesse & la Modération d'un Souverain lui done plus de force & de puissance que les Armes. *Philippe* termina encore avantageusement , en 1387. une Guerre contre le Duc de *Gueldre* , qui étoit aussi apuié des *Anglois*.

Les Evénemens extraordinaires & les cruéles Catastrophes , qui arrivèrent dans les Guerres Civiles du Roïaume de France, où les Ducs & Comtes de *Bourgogne* , Père & Fils , eurent le plus de part , nous obligent de dire en passant , que *Charles V.* Roi de France , étant mort en 1380. il laissa deux Fils , *Charles* âgé de 12. ans , & *Louis* , connu sous le nom de Duc d'*Orléans*. Le Duc d'*Anjou* , Ainé des Oncles de *Charles* , devint Régent du Roïaume ; mais on lui associa les Ducs de *Berri* & de *Bourgogne* , ses Frères , & le Duc de *Bourbon*. La probité, le désintéressement & l'habileté du Duc de *Bourgogne* , le rendirent le plus capable de ce grand Emploi ; aussi eut-il la plus grande part à l'Autorité & à la Confiance du Public. Le Duc de *Berri* se rendit odieux , par des Impôts qu'on l'acusoit de faire tourner à son profit. D'un autre côté le Duc d'*Anjou* enleva les Trésors du Roi au Chateau de *Melun* : Il les consuma inutilement & vit périr avec lui en 1384. une bone-partie de

de la Noblesse Française, qui l'avoit accompagné au Roïaume de *Naples*, dont il avoit été couronné Roi, par l'adoption de la Reine *Jeanne*.

Le Duc d'*Orleans*, jeune Prince impétueux & jaloux de l'Autorité du Duc de Bourgogne, sous prétexte des dépenses dans lesquelles les secours envoyés en Flandres avoient jetté le Roïaume, & apuié de quelques Favoris, persuada au Roi son Frère de reprendre le Gouvernement de ses Etats: Ce qui arriva en 1388. Mais le Roi étant tombé en frénésie quatre ans après, les Etats rétablirent les Ducs de *Berri* & de *Bourgogne* dans la Régence. Le Duc d'*Orleans*, qui en fut exclu, à cause de son jeune Age, la vit impatiemment entre les mains de ses Oncles, & sur tout entre celles du Duc de *Bourgogne*, dont les avis prévaloié dans les Conseils. VALENTINE, Fille de JEAN GALEAS VISCONTI, son Epouse, jeune, belle, vive, ambitieuse, se voïoit obligée avec chagrin de céder le pas à la Duchesse de *Bourgogne*. Fière de l'Amitié du Roi, qu'elle réjouïsoit dans ses bons intervalles, elle cherchoit d'en profiter, & n'oublioit rien pour engager son Mari à se rendre Maître de la Régence. Mais tous ses apas, son ascendant sur l'Esprit du Roi & sur celui de son Mari furent inu-

inutiles. Voila le commencement des Divisions entre les Ducs *d'Orleans* & de *Bourgogne* si funestes à la France. En général on n'en a pas bien connu la véritable source : On s'est ataché simplement aux Causes qui occasionerent quelque tems après les Guerres Civiles fomentées par le même *Louis d'Orleans* & *Jean de Bourgogne*, surnommé *sans peur*. Le vertueux *Philippe* avoit déjà ressenti les tristes effets de la jalousie de *Louis*, Rival de son Autorité, & de celle de la Duchesse *Valentine*, Rivale du pas & de la préférence de la Duchesse de *Bourgogne*. Mr. *Dunod* nous informe qu'il y eut plusieurs Discours vifs entre ces Princes, des Troupes à Paris & des Querelles & des Calomnies de la part de leurs Partisans. Cela signifie, ce semble, qu'il y eut des préparatifs de Guerre entre les Hommes, & une Guerre déclarée entre les Femmes. Un conflit de Rang & de Beauté est plus que suffisant pour mettre le feu par tout. Les Femmes, dans ces occasions, se servent des mêmes voies que les Enemis les plus cruels & les plus redoutables. Les Espions sont en Campagne de jour & de nuit. Ont-ils vû une rencontre inopinée, un salut fait & rendu gracieusement, des témoignages d'estime & de respect? Le raport en est fait; la Coterie s'assemble;



ble ; les Actes d'hostilité comencent ; toutes ensemble , ou chacune en particulier , décochent contre l'Honneur & la Vertu les traits les plus envënimés. Mais quels malheurs n'en font pas les suites , le plus souvent ! La Princesse *Valentine* eut sans doute beaucoup de satisfaction de surprendre quelques Ordonances du Roi contre l'Autorité du Duc de Bourgogne : Mais quelle ne fut pas sa mortification de les voir aussi-tôt revoquées ! Quel plaisir ne ressentit-elle pas dans les petits Conseils qu'elle tint avec les Favorites contre la Duchesse de *Bourgogne* ! Mais quels chagrins d'en voir échoïer en même tems les délibérations ! La haine devint héréditaire. Après la mort de *Philippe* , elle tomba sur le Duc *Jean* & sur son Epouse. De quels Délices la Calomnie ne fut elle pas accompagnée ? Mais quelles amertumes , quelles douleurs , quels funestes suites, cette haine implacable n'entraîna-t'elle pas après loi ? Le Duc *Louis* fut assassiné & la Duchesse *Valentine* mourut de chagrin & de désespoir de n'en avoir aucune vengeance.

Le Duc *Philippe* conserva son Rang & son Autonté en France jusques à la mort. Il acheta le Comté de *Charolois* , il bâtit des Citadelles à *Courtrai* , *Oudenarde* & *Nieuport* . Il avoit fixé sa demeure à *Djon* avant

qu'il fut obligé de résider à *Paris*. Il vint dès lors rarement en *Bourgogne*, mais il alla plus souvent en *Flandre*. En 1382. & en 1386. il tint en personne le Parlement à *Dole* pour la *Franche Comté*, & quand il étoit libre au Duché, il venoit passer quelque tems de la belle saison & jouir du bon air & de la belle vuë dans ses Châteaux de *Grai*, *Dole* & *Poligni*. Il força le Comte de *Montbéliart*, qui étoit entré en *Bourgogne* avec une Troupe d'Allemands, à prendre la fuite. Il fit arrêter *Jean de Châlon*, Seigneur de *Châtelguion* & confisquer ses Terres, parce qu'il fit divers Actes de violence au mépris des Mandemens du Duc & refusoit de faire hommage du Château de *Jougne*, disant qu'il le tenoit de Dieu & de son Epée. Au reste ceux de cette Maison, Branche cadette des Comtes de *Bourgogne*, voioient avec peine le Patrimoine de leurs Ancêtres entre les mains d'un Prince étranger. Ils affectoient, non seulement l'Indépendance, mais ils prenoient souvent le parti des Ennemis. *Hugues* & *Jean de Châlon* se firent justice par la voie des Armes contre la Maison de *Vienne*, au mépris des Mandemens du Duc & des Arrêts du Parlement de *Dole*, qui étoit saisi de la Contestation.

Le Duc *Philippe*, après la mort du Comte

te de *Flandre* son Beau-Père exigea des reprises de Fiefs des Vassaux de cette Province, acoutumés à vivre en Souverains, à cause de l'absence & de l'éloignement de leurs Comtes. Ils obeïrent, & *Etienne de Montfaucon* lui fit les Foi & Homage le 8. Oct. 1386. La même Année, il renouvella avec la Vilie de *Besançon* le Traité de Gardieneté fait avec les anciens Comtes. En 1389. il s'affura par la voie des Armes le droit de battre Monoïe, contre l'Archevêque de *Besançon*, contesté par ses Prédécesseurs & traversé par les Censures de l'Eglise: Il prenoit la qualité de *Philippe de France*, Duc & Comte de *Bourgogne*, Comte de *Flandre* & d'*Artois*. *Marguerite de Flandre*, son Epouse avoit son Sceau & son Secrétaire, pour signer & sceler les Lettres Patentes & Actes qui devoient être faits en son nom, pour ce dont elle avoit droit de disposer. Elle avoit apporté au Duc de *Bourgogne*, les Comtés de *Flandre*, d'*Artois*, de *Bourgogne*, de *Nèvers*, de *Rhetel* & *Gien*, le Duché de *Brabant*, & les Seigneuries d'*Auvers*, de *Malines*, & de *Salins*.

Il prit possession du Duché de *Brabant* en 1404. Son Epouse y avoit succédé par le décès sans Enfans de *Jeanne*, Duchesse de *Brabant* sa Tante. Il mourut à son retour

de *Brabant*, à *Halle*, auprès de *Bruxelle*; & son Corps-fut porté aux Chartreux de *Dijon*, qu'il avoit fondé & fait bâtir en 1384. La Duchesse son Epouse mourut peu de tems après lui, à *Arras*, d'une atteinte d'Apoplexie.

Quoi que *Philippe* fut l'un des plus puissans Princes de l'*Europe* & qu'il pût s'enrichir come les Frères dans le Gouvernement de *France*, il mourut oberé. Sa Veuve renonça à leur Communauté, par un Acte public; & pour satisfaire aux formalités de la Coutume de *Bourgogne*, elle mit sa Ceinture, sa Bourse & ses Clefs sur le Cercueil de son Mari, dans les vingt quatre heures après sa mort.

Leurs Enfans furent 1°. *Jean*, Duc de *Bourgogne*, 2°. *Louis* mort quelques Mois après sa naissance, 3°. *Antoine*, Duc de *Brabant*, 4°. *Philippe*, Comte de *Nevers*, *Rethel* & *Gien*, 5°. *Marguerite*, mariée à *Guillaume de Baviere*, Comte de *Hainaut*, *Hollande* & *Zelande*; 6. *Marie*, Epouse d'*Amedée VIII*. Duc de *Savoie*; 7°. *Catherine*, Femme de *Leopold III*. dit le *Gras* & l'*Orgueilleux*, Duc d'*Autriche*; 8°. *Bonne*, accordée à *Jean*, Fils aîné de *Louis II*. Duc de *Bourbon*, décédée avant que d'être mariée.

*Philippe le Hardi*, Duc de *Bourgogne* fut fort regretté en *France*, à cause de sa grande expé-

expérience & de sa rare prudence. Ce Prince étoit d'une taille avantageuse & avoit l'air martial. Il étoit réglé dans ses mœurs, sobre, affable, prévoyant, Ennemi mortel des Injustices & des Concussions.

L'union des Etats qui s'est formée par le Mariage de ce Prince avec *Marguerite de Flandre*, & celle qui s'est faite quelque tems après du reste des *Païs bas*, qui furent presque tous réunis sous la Domination des Maisons de *Bourgogne* & d'*Autriche*, donne lieu à Mr. *Dunod* de faire une Description abrégée des *Païs bas*, afin que le Lecteur sente mieux la Dignité & la Puissance des Souverains dont il écrit l'Histoire. Les *Païs bas* ont été composés de XVII. Provinces, dont chacune étoit un Etat à part & avoit son Souverain. Ils consistoient dans les Duchès de *Brabant*, *Limbourg*, *Luxembourg* & *Gueldres*; les Comtés de *Flandre*, *Artois*, *Hainaut*, *Hollande*, *Zelande*, *Namur* & *Zuphten*; les Marquisats d'*Anvers* & les Seigneuries de *Malines*, *Vestfrise*, *Utrecht*, *Groningue* & *Ouverffel*. Ils sont renfermés entre l'Océan, le *Rhin*, la *Picardie*, la *Champagne* & la *Lorraine*. Ce Païs est merveilleux à tous égards. Il est si fertile en Blés & en Pâturages, & si propre au Commerce, par le voisinage de la Mer, par les Fleuves,

Rivières & Canaux dont il est entrecoupé, que *Gnichardin* dit que l'on y comptoit de son tems 358. Villes murées & autres, qui en avoient l'étendue & les privilèges; 6300. Villages à Clocher, sans une infinité de petits & quantité de Hameaux; ce qui faisoit dire aux *Espagnols*, lors qu'ils entrèrent dans les Pais bas, que ce n'étoit qu'une Ville. Quoi qu'ils aient été à peu près tous soumis, a la Domination des Maisons de *Bourgogne* & *d'Autriche*, les XVII. Provinces n'ont pas laissé d'être dixsept Etats particuliers. Les Révolutions qui les ont unis ou séparés, ou afranchis, sont toutes remarquables. Chacun de ces petits Etats avoit ses Constitutions particulières, ainsi l'examen de ce qui a fait changer si souvent de Maitres, soit par rapport au fond, soit par rapport à la forme ne peut manquer d'être curieux & délicat.

*Neufchatel.*

E. M.

DISPUTE

DISPUTE *Littéraire entre Mr. le Professeur Weisman & Mr. le Marquis d'Argens.*

**N**OUS avons recû de TUBINGUE une Brochure, de 64. pag. 8. intitulée : *Lettres Chrétiennes opposées aux Lettres Juives, ou Avertissemens raisonnables à l'Auteur des Lettres Juives, à l'ocasion de sa Lettre imprimée à la Haïe & adressée au Professeur Weisman &c.* Cette Brochure contient les Pièces d'un Procès Littéraire entre Mr. le Professeur WEISMAN & Mr. le Marquis d'ARGENS. Voici de quoi il est question. Le Professeur avoit fait imprimer une Dissertation intitulée : *Porismata Sapientiae & Religionis ex Laudibus Mahomedi & Mahomedismo in Fraudem Religionis Christianae nimis liberali Mensura imperititis* ; dans laquelle il blâme les louanges données par divers Auteurs à *Mahomet* & à sa Religion, & prétend qu'elles sont d'une conséquence dangereuse pour le Christianisme. Ce Savant en vouloit principalement à la *Vie de Mahomet* par Mr. le Comte de *Boulainvilliers*, & il attaque en même tems plusieurs Passages des *Lettres Juives*. Le Théologien Allemand a eu le sort de tous ceux qui ont osé critiquer Mr. le Marquis : Celui ci lui a répondu avec beaucoup de hauteur, de mépris & d'aigreur, dans une Lettre imprimée à la *Hate*. Les traits en sont si vifs que le pacifique Mr.

*Weisman* n'a pas pû se résoudre à la faire insérer dans sa Brochure, quoi qu'elle eût été nécessaire pour rendre completes les Pièces du Procès. Il a répondu à l'Auteur des *Lettres Juives* par deux Lettres écrites en François. S'il nous est permis de dire nôtre sentiment, il nous paroît qu'il n'entend pas assés cette Langue pour s'en servir dans une Dispute, & il auroit mieux fait d'écrire en Latin. On fait que dans une pareille occasion, il importe de bien posséder la Langue dans laquelle on écrit, d'en conoitre la finesse, les tours, la force des expressions, sans quoi l'on donne trop d'avantage à un Adversaire.

Cette Querelle n'étant pas fort intéressante pour le Public, nous nous contenterons de dire en deux mots; que Mr. le Professeur *Weisman* a peut être un peu outré les choses, dans la Censure qu'il fait des loüanges données à *Mahomet* & à sa Religion. De fort habiles Gens, & dont les intentions sont droites, croient qu'il y a du bon dans toutes les Religions, & que l'on peut leur rendre justice, sans faire aucun tort à celle que l'on regarde come la seule véritable. Pour ce qui est en particulier du *Mahometisme*, les Gens non prévenus conviennent que la Morale en est fort bonne, & qu'il donne de belles & grandes idées



idées de la Divinité. L'illustre Mr. DE LEIBNITZ regardoit la Religion que *Mahomet* avoit prétendu établir, come un pur *Deïsme*, auquel les Sectateurs de ce fameux Arabe ont ajouté mal à propos divers Dogmes de détail & diverses Cérémonies. Il faut cependant convenir que l'*Alcoran* & divers autres Livres des Mahometans sont remplis de Fables & d'absurdités. En voici deux traits : l'*Alcoran* dit : *Qu'il y a dans le Paradis une Table de Diamans, qui a 700. Mille Journées de Chemin en longueur, autour de laquelle sont placés des Sièges d'Or & de Perles pour les Festins. L'Ange GABRIEL, que les Mahometans regardent come le Portier du Paradis, a 70. Mille Clés sous sa garde, dont chacune a 7. Mille Lieues de longueur.* On peut approuver ce qui est raisonnable & blâmer le contraire. Mais quoi que nous ne soions pas tout à fait du sentiment du Savant Professeur de *Tubingue* sur cette Matière, nous n'en pensons pas moins que Mr. *d'Argens* auroit dû lui répondre tout autrement qu'il n'a fait. Le Théologien se croioit engagé par sa Profession à blâmer des Loüanges données assés libéralement à une Religion si différente de celle qu'il enseigne. L'Auteur des *Lettres Juives* auroit dû regarder cette Critique come un effet du zèle de Mr. *Weisman*,

*man*, & ne point s'imaginer que l'on eût dessein de l'insulter. Il auroit dû se contenter de soutenir ses Principes, & de réfuter les Raisons par lesquelles on prétendoit les combattre, sans mêler dans la Dispute aucune Personalité, sans rien dire d'injurieux à son Critique, ni même rien de trop mordant. On ne peut pas concevoir pourquoi un Home de Qualité, come Mr. le Marquis *d'Argens*, qui a de l'Education, du savoir & un grand usage du Monde, s'emporte avec si peu de modération contre tous les Critiques. Si les Remarques de ceux ci sont mauvaises, une Ame noble devoit les mépriser, sans daigner y répondre : Si elles sont fondées, il y auroit plus de grandeur encore à le reconoitre de bone foi. Il est sur tout contre toutes Règles de se jeter sur des Personalités, de déchirer le Censeur sans presque toucher à sa Critique. Une pareille Méthode ressemble à celle de ces Avocats mordans, qui suppléent par leurs traits caustiques à la foiblesse de leurs Raisons.

AUX EDITEURS *du Journal Helvétique, sur le Dict. de Commerce.*

M E S S I E U R S

LA liberté que chacun a de vous dire sa pensée sur ce qui paroît dans votre Journal, me détermine à vous écrire, tant en mon propre & privé nom, qu'en celui de nombre de mes Confreres, espérant que vous donerés à nôtre Lettre l'attention que nous croïons qu'elle mérite.

Je ne puis mieux vous expliquer nos idées qu'en vous rendant compte de nôtre dernier Entretien. La Pipe à la bouche & degagés du gros de nos affaires, nous ne perdons pas de vûe nôtre Métier, & tout ce qui l'interesse nous paroît de conséquence. Voila ce qui arrêta nos yeux sur les Pages 211. & suivantes de votre Mercure de Fevrier.

Nous lûmes avec avidité le long titre du Grand Dictionnaire qui nous frapa, puisqu'il embrasse le Commerce qui se fait dans les quatre Parties du Monde, tant par Mer que par Terre, tant en gros qu'enté-tail. Mon Fils à qui je veux laisser mon  
Né-

Négoce, qui est de ce dernier genre, pourra donc profiter de cet admirable Ouvrage, & gagner plus de bien que moi, qui n'ai jamais puisé ma Science dans les Livres, ni étendu mes Voyages au delà de *Geneve*, de *Zurzach* & de *Bâle*. Mais avant de faire la dépense de ce Livre là, qui renchérira sans doute, j'ai voulu avoir l'Approbation de mon Confesseur, que j'ai obtenüe, à condition que cet Ouvrage ne parlera point de Religion; car entre nous ce qui vient de *Geneve* nous est suspect.

Il y a quelques autres inconvéniens. Il faut lever les scrupules qui nous sont venus à ce sujet. Le plus ancien de nôtre Coterie qui s'est enrichi dans le Commerce dit: Je n'ai qu'une Fille mariée à Mr\*\*\*. Magistrat; Avec tout cela j'aurois préféré *Jacques* mon Comis, pour mon Gendre: C'est un brave Garçon, qui auroit conservé & même augmenté mon Bien; car il vend aussi bien que moi: Mais hélas! Où sont les Pères qui soient Maitres de leurs Enfans. La maudite Vanité a fait tourner l'a tête à ma Femme, & ma Femme l'a fait tourner à sa Fille; L'une & l'autre embéguinées des honneurs n'ont pas voulu comprendre qu'on s'éloigne du bon Sens, en voulant à ses depens goûter des Grandeurs.

Nôtre Fille, grande Dame, regarde sa  
Mère

Mère du haut en bas, elle n'a que ce qu'elle mérite. Elle m'en feroit autant, si je ne la tenois pas en respect avec les deux tiers de mon Bien, dont sûrement je ne me dessaisirai qu'à la mort. Mais laissons là ce qu'il disoit de sa Fille : Il ajouta : Le Livre dont vous parlez, *Messieurs*, est bon, quoi qu'on dise que les Livres nouveaux ne valent pas grand chose, *la Science ne nuit jamais*. J'ai puisé la mienne dans le Commerce du Monde, & dans les Discours qui rouloient sur le Commerce. Doüé d'une bonne Mémoire j'ai fait mon profit de tout ce que j'entendois. J'ai tiré parti des Eloges que l'on donoit aux Marchandises que j'achetois, & j'ai trouvé un moien sûr de les vendre, en les distribuant à propos. Voilà coment j'ai gagné mon Bien sans scrupule. Ce Livre là est donc une bonne Emplete à faire ; car où trouver pour de l'Argent des Gens qui nous aprenent autant de choses & de choses utiles que l'on nous anonce qu'il en contiendra ? Je défie tout le Canton d'en savoir le demi quart, je vous répons que *Jaques* l'aura.

Tout ce que vous venés de dire s'écria un autre, est beau & bon ; mais fou qui acheteroit *Chat en poche*. Il faut voir auparavant si on tiendra parole. Je crains bien *Messieurs*, que l'on ne nous promette *plus de Beurre*

*Beurre que de Pain.* Je n'en doute pas; in-  
terrompt son Voisin; il parle des Antipo-  
des, *A beau mentir qui vient de loin.* Cet  
Auteur a-t-il été par tout? A-t-il eu, s'il n'y  
a pas été, Correspondance aux *Indes*, en  
*Perse*, à la *Chine*, que fais je où? Tous  
les Marchands du Monde étoient ils à sa  
dévotion pour l'informer de tout? Les Com-  
pagnies de Commerce, tant Françaises qu'é-  
trangères lui ont elles ouverts leurs Livres?  
A-t-il lû dans ceux des Corps & des Parti-  
culiers? Nos Seigneurs auroient envoié  
tous les Marchands du Canton, la Bourse  
bien garnie, pour satisfaire la Curiosité  
sur tant de choses, sans pouvoir reussir. Je  
ne parle pas de l'obstacle que la diversité  
des Langues, & le secret si fort gardé  
dans le Commerce, mettoient à cette entre-  
prise. Je m'ai jamais trouvé mon Voisin  
disposé à me communiquer ses Affaires. Pas-  
se pour ce qu'il dit des Espèces d'Or &  
d'Argent, de leur Valeur &c. C'est une  
chose qui n'est pas cachée; elles ne peu-  
vent avoir cours qu'elles n'aient un prix.  
Le moindre Apoticaire m'instruira des Dro-  
gues, l'Orfèvre des Méteaux & Minéraux,  
l'Almanach me dira les Foires: Pour les  
Manufactures, il faut être du Métier, &  
les Ouvriers sont ils des gens à faire des Li-  
vres come celui là? En un mot; il n'y eut  
Per-

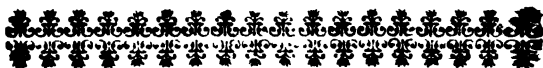
Personne dans nôtre Coterie qui pût croire que tout cela vint de la tête d'un seul Home, ni comprendre coment il avoit pû se procurer tant de Matériaux. Enfin, *Messieurs*, après bien des raisons pour & contre, je résolu de m'en éclaircir avec vous, sentant bien qu'un Livre qui a été imprimé en *France* avec Privilège du Roi, à ce que m'a dit un de nos Peres Jésuites, ne renferme rien que de vrai & d'utile & que vous ne vous prêteriez pas à abuser le Public, en faisant conoitre ce Livre pour ce qu'il ne feroit pas. Je profite de l'ocasion pour vous offrir en révanche mes très humbles Services, & pour vous assurer que je suis avec une parfaite considération

M E S S I E U R S.

*Vôtre tres humble Serviteur.*

N I C O L A S C R A M E R.

A F..... le 20. Mars 1741.



## REPONSE

### A LA LETTRE CI DEVANT.

**C**OME nous ne desirons rien plus ardemment que d'être utiles au Public & à tous les Ordres de nos Lecteurs, nous nous ferons un singulier plaisir de donner à Mr. *Nicolas Cramer* & à ses Confrères les Eclaircissemens qu'ils semblent desirer sur le *Dictionnaire de Commerce*, qui se ré-imprime à *Geneve*, & que nous avons annoncé dans notre Journal de Février. Notre dessein étoit même alors de faire conoitre cet Ouvrage d'une façon plus particulière, mais la Place nous manquoit, & nous nous réservions d'en parler une autrefois. Les Etats les plus florissans sont ceux où le Commerce est le mieux établi. Les Villes ne sont riches & peuplées qu'autant qu'elles l'ont poussé plus loin & plus heureusement. Les Souverains y rencontrent le fond le plus sûr de leurs Finances, & ils rendent leurs Etats heureux, en le favorisant & en le protégeant. Les Particuliers qui s'y adonnent y trouvent l'établissement de leurs Familles, la richesse de leurs Maisons



sons & le moïen de subsister avec agrément & avec comodité. Cette Matière est donc des plus utiles : Elle interesse, come on vient de le voir , d'une façon particulière, les Souverains, les Etats, les Villes & les Particuliers ; & il n'y en a point sur laquelle il soit plus nécessaire & plus avantageux d'être instruit. C'est cette Instruction que ce Livre nous présente, dans un ordre aisé & dans une étendue très considérable, come son Titre, qui est très bien rempli, le justifie.

Et come c'est une Matière intarrissable, la nouvelle Edition de *Geneve* renfermera une augmentation considérable & des corrections très interessantes. Le Sr. *Cramer* & ses Confrères y verront sans doute avec plaisir le Commerce de toutes les principales Villes de *Suisse*, dans un assez grand détail : Ce qui n'étoit point dans les Editions précédentes. Il y a aussi diverses Aditions sur le Commerce des autres Pais, sur la Géographie, les Curiosités naturelles &c. qui viennent de bonne source, & fournies par de bonnes Plumes & des Personnes au fait.

Mais pour édifier nos Négocians, il faut leur taire conoitre l'origine de ce Dictionnaire, les grands secours que l'on a eu pour le compiler, & les Auteurs qui y ont travaillé.

vaillé. On en est redevable à Mr. *Jacques Savari des Bruslons*, Inspecteur Général des Manufactures pour le Roi à la Douane de Paris, & Fils de l'Auteur du *Parfait Négociant*. Mr. *Colbert* & Mr. *de Louvois* voulant faire fleurir les Manufactures & le Commerce en France, établirent des Inspecteurs des Manufactures dans les Provinces, & Mr. *Savari* fut choisi en 1686. pour remplir l'Inspection générale à la Douane de Paris, dont il s'acquitta à la satisfaction de la Cour & du Public. Pour mieux se mettre au fait de son Emploi & de tout ce qui regarde les Manufactures & les Marchandises qui passent à la Douane de Paris, il conçut la première idée de son Dictionnaire pour son usage particulier. Ce qui lui passoit par les mains lui fournissoit de grandes lumières ; les Inspecteurs des Provinces, les Manufacturiers, les Négocians, les Livres de Commerce, imprimés en France & dans les Pais étrangers, qu'il ramassa soigneusement, le mirent en état d'augmenter considérablement son *Manuel Mercantile*, ainsi qu'il le nommoit. Plusieurs de ses Amis l'aïant sollicité de le mettre en état d'être doné au Public, il s'y prêta, & ramassa tous les Matériaux qu'il lui fut possible. Le Conseil Roial de Commerce établi en 1700. par Louis XIV. travailla à l'augmentation de

ce Dictionnaire, en donnant ordre aux Députés des Chambres de Commerce des Provinces, & même aux Intendans de fournir au Conseil des Mémoires sur tout ce qu'ils jugeroient le plus propre à rendre le Commerce florissant en France. Les plus habiles Négocians du Roïaume furent aussi chargés de fournir des Mémoires; ainsi que les Consuls François établis dans les Païs Etrangers. Par Ordre de ce Conseil Mr. *Savari* travailla à rendre son Ouvrage plus ample & plus complet: On souhaita que sans se borner au Commerce intérieur du Roïaume, on y fit entrer tout ce qui regarde les Voïages de long-cours & le Commerce qui peut se faire dans les quatre Parties du Monde, & on lui procura tous les secours possibles. Mr. *Savari* travailla avec beaucoup d'application, pendant 25. Ans à cet important Ouvrage; il fut aidé pendant 10. ans par Mr. *Philemon Louis Savari*, son Frère, Chanoine de l'Eglise Roïale de *Sr. Maur* des Fossés; mais le premier n'eut pas la satisfaction de voir ce Livre imprimé, étant mort en 1716. & c'est au dernier que l'on est redevable de l'Edition qui s'en fit à *Paris* en deux Volumes in 8o. quelques Années après. Depuis lors on en a fait une Edition à *Amsterdam* en 3. Vol. in 4o. l'Année 1726. & c'est ici la 3<sup>me</sup>. Edition beaucoup plus ample que les précédentes.



## NOUVELLES LITTÉRAIRES

ZURICH.

ON se propose d'imprimer ici un *Mer-  
cure Helvétique*, en Langue Allemande,  
à peu près dans le goût de celui de *Neuchâ-  
tel*: On s'attachera à satisfaire plutôt le com-  
mun des Lecteurs, que les Savans du premier  
Ordre: Il n'y entrera point de Romans.

On destine pour la première partie qui  
paroitra, outre quelques Nouvelles Politi-  
ques & Historiques:

- I. Un Relation du Jubilé de l'Imprimerie:  
1740.
- II. Une Description des Tempêtes de 1731.
- III. Recherches Critiques sur le nom de  
la Ville de *Zurich*.
- IV. Antiquités trouvées depuis peu a *Lum-  
mern* près d'*Otenbach*, dans le Canton de  
*Zurich*.
- V. Aventures du dernier Seigneur de *Ho-  
ben-Sax* dans sa Grote.
- VI. Manière de perfectionner considerable-  
ment les Seringues d'Hollande.
- VII. Invitation à communiquer quelques  
avis sur la recherche du Mouvement  
perpétuel.
- VIII. Pensées diverses sur la Curiosité d'en-  
tendre ou de lire des Nouvelles.

**I**L vient de paroître en cette Ville une Dissertation Latine de Mr. le Professeur J. J. BREITINGER, connu dans la République des Lettres par plusieurs Ouvrages, & entr'autres par la belle Edition de la Bible des Septante : En voici le Titre : *De Principiis in examinanda & definienda Religionis essentia ex mente nuperi Scriptoris Galli adhibendis amica Disputatio.* Brochure de 137. pages 8°. imprimée chez Conrad Orel & Comp. Mr. Breitinguer examine avec beaucoup de moderation & de solidité, dans ce petit Ouvrage, les principes répandus dans les XL. Lettres sur la Religion essentielle. Ce Livre a mérité l'attention des Savans, & nous aprenons qu'un célèbre Théologien de *Lausanne* le traduit actuellement en François.

## B A L E.

**M**R. Jean Louis Brandmüller, propose d'imprimer par Souscription, *l'Histoire Universelle de JACQUES AUGUSTE DE THOU*, traduite en François sur l'Edition Latine de Londres, en XI. Volumes in 4°. Il suivra mot à mot & sans changement l'Edition qui a paru depuis peu en *Hollande*. Celle ci fera en beaux Caractères, sur du

Papier blanc colé, & on apportera tous les soins possibles pour qu'elle soit très correcte. Le prix de l'Ouvrage entier est de 24. *Florins* d'Empire ou L. 60. *Argent de France*. On paiera 6. *Florins* ou L. 15. *de France* en souscrivant; 6. *Florins* en retirant les trois premiers Volumes au Mois de Juillet prochain; 6. *Florins*, en receant les trois suivans au Mois de Novembre de la présente Année; 6. *Florins* lors qu'on délivrera les Tomes 7. 8. & 9. au Mois de Mars 1742. Les deux derniers seront remis gratis au Mois de Mai de la même Année. On recevra les Souscriptions jusques à la St. Jean prochaine, passé lequel tems l'Exemplaire ne se donnera pas à moins de 20. *Florins* ou L. 75. *de France*. On peut souscrire chez les Libraires de toutes les Villes considérables de l'Europe, & spécialement à *Neuchatel* chez Mr. *Boive*.

### AVIS LITÉRAIRE.

**A** l'occasion de la nouvelle Edition des *Argumens* de Mr. OSTERVALD, annoncée par Souscription dans le précédent Journal, Mr. *Boive*, Libraire de cette Ville, donne avis que l'Auteur de ce Programme s'est trompé, en suposant que toutes les Editions qui en ont été faites sont épuisées, &

& qu'il en reste peu d'Exemplaires. Outre l'Édition faite il y a quelques Années à *Geneve*, qui n'est pas débitée, Mr. *Boite* en a encore un bon nombre d'Exemplaires d'une Edition faite sous les yeux de son Illustre Auteur & par lui corrigée, qu'il donnera à un prix raisonnable. Il s'engage même, au cas qu'on en fasse de nouvelles Editions, & à quel prix qu'on établisse ce Livre, de le fournir le cinq pour ce meilleur marché.



## OBSERVATIONS

*Curieuses sur les Oiseaux de Passage, comme les Hirondelles &c.*

LE Phénomène dont il s'agit, quoi qu'aussi ancien que la Création, donne chaque jour occasion à des conjectures frivoles. Des Auteurs ont avancé que les Oiseaux qui nous quittent en Septembre & Octobre passent dans la Lune. Cette idée singulière ne paroît imaginée que pour entretenir les Amateurs du merveilleux dans leurs Erreurs & en imposer aux Ignorans; aussi ne mérite-telle pas d'être réfutée. Écartons tout ce qui tient du Prodige, ra-

prochons nous de la Nature, & examinons ce que nous devons croire ou rejeter d'un Phénomène, qui se reitère deux fois chaque Année.

Rien de plus simple que les Moïens que DIEU a employés pour varier cette admirable Perspective, composée de Cieux, de Terres & d'Eaux, habitée par un nombre prodigieux d'Animaux, de figures & d'espèces différentes, dont les Organes & les Inclinations se ressemblent si peu.

Aucun des Oiseaux qui peuplent la Terre où nous sommes n'a jamais habité la Lune; ils remontent tous au contraire directement vers le Soleil, c'est à dire vers le Midi, excepté un très petit nombre d'espèces, telles que le Corbeau, la Corneille, la Pie, le Pigeon, la Perdrix, le Moineau franc, le Hibou, la Choüette & la Chauve-Souris. Ces trois dernières espèces passent l'Hiver dans un Someil léthargique, ainsi que le Rat-Loire & les Reptiles. Tous les autres Oiseaux sont de passage pour nous.

Lors que les Oiseaux, qui ne vivent que de Vermisseaux, de petits Insectes volans & rampans, qui se trouvent sous la Mouffe, sous les Ecorces des grosses Plantes, & de Reptiles ou de Graines, repassent du Midi vers nous; les Oiseaux A-

quq-



quatiques , dont les principaux Alimens se trouvent dans les Eaux & les Bourbiers , se retirent vers le Nord , dont l'air frais & humide , pendant la belle Saison , leur convient.

Dès le 15. Mars , on voit des Hirondelles dans le *Haut Languedoc* , en très petit nombre , couple par couple : Elles ne font que passer en descendant vers le Nord ; & continuent d'arriver jusques dans les commencemens de Mai.

L'Hirondelle revient toujours au même lieu où elle est née. On en a fait l'expérience. Des Persones leur aiant ataché un Brin de Nompaille à la Pate , ont remarqué que c'étoit la seconde , la troisième & la quatrième Année qu'elles paroissent au même lieu où on leur avoit mis cette Marque dans leur Nid , qu'elles plaquent contre une Poutre , un Soliveau , ou sous la Saillie des Toits & des Cheminées , & autres Lieux couverts & chauds , hors de la portée des Rats & des Souris

Il y a des Pais où on mange les Hirondelles. On voit dans les Rues à *Toulouze* , des Pâquets d'Oiseaux , qu'on vend par douzaine en Octobre & au commencement de Novembre , composés d'Aloüettes , de Linotes , de Chardonerets , de Pigeons & d'Hirondelles.

La

La conduite invariable que les Hironnelles tiennent pour passer successivement d'Europe en Afrique, doit convaincre qu'elles exécutent ponctuellement les Loix que leur Instinct leur prescrit. On pourroit conjecturer que c'est le mauvais tems ou la diminution de leur nourriture qui les chasse. Mais voici un fait assés remarquable. On a observé en 1734. à *Lavaur*, Ville située entre *Montauban*, *Toulouse*, *Albi*, *Cayres* & *Castelnaudari*, que l'Eté fut très variable, & que vers le 15. Août, le tems devint serein & très chaud : Cette sérénité & cette chaleur se soutinrent jusques à la fin de Septembre : Cependant les Hironnelles, qui peuplent cette Ville & une étendue de la Contrée, s'en allèrent au commencement de Septembre : D'où l'on peut conclure que quelque tems qu'il fasse, rien ne peut retarder leur départ.

L'Ordre qu'elles observent dans leur transmigration vient de leur Instinct. Il y a lieu de croire qu'elles conoissent les Détroits de Mer qu'elles doivent traverser, & l'on a remarqué que celles qui peuplent les Pais Méridionaux, partent les premières pour l'Afrique. Le Père LOYER, Préfet Apostolique des Missions, assure, dans une Relation qu'il a donné du Roïaume d'*Ijini*, Côte de Guinée, que depuis le Mois d'Octobre

tobre jusques à celui de Mars, on y voit une multitude infinie d'Hirondelles, qui ne multiplient point dans ce País là.

Les Hirondelles qui sont plus éloignées du Midi, partent successivement & suivent de près celles qui ont quité les País Méridionaux, auxquelles elles succèdent.

elles qui peuplent le fond du Nord, n'arrivent dans les Provinces Méridionales, que vers la fin d'Octobre, & au comencement de Novembre, environ deux Mois après le départ des premières.

On a remarqué que le besoin de manger & de se reposer leur fait faire diverses stations; que leur trajet, qui dure environ deux Mois, se fait par Troupes, & que celles des Contrées Méridionales d'Europe, les aiant précédées, vont les attendre en *Afrique*, où elles arrivent par Bandes, observant toujours les mêmes stations pour se reposer & pour repaître. On a aussi observé qu'elles n'arrivent qu'à la chute du jour aux endroits où elles doivent passer la Nuit, d'où elles prennent leur vol dès la pointe du Jour. Chaque Bande a son Guide, qui vole à la tête de la Troupe, & qui s'arrête dans les Matinées trop fraiches, pour attendre que le Soleil se lève & échauffe l'Air. Ces Oiseaux ne se perchent que sur des Arbres dépouillés de leurs Feuilles,  
sur

sur des Murs, des Ruines ou des Habitations couvertes de Chaume. Le moment du départ est marqué par un cri du Chef, qui est à la tête, & toutes les Hirondelles suivent.

Celles qui remontent du fond du Nord, pour passer les dernières en *Afrique*, en occupent les Parties Septentrionales, pour repasser les premières en *Europe*, vers la fin de Mars, & celles qui sont le plus au Midi de la *Guinee* suivent successivement pour arriver dans nos Pais Méridionaux en Mai; & elles les abandonnent au commencement de Septembre. Quand elles ont un grand trajet de Mer à faire, elles volent si haut qu'il est presque impossible de les apercevoir sans Lunettes d'approche.

A l'égard des Cigognes, elles quitent vers la fin d'Octobre le *Nord*, l'*Allemagne*, la *Hollande*, & la *Flandre*: Elles partent en Troupes, come les Hirondelles, pour gagner le Midi. On sait que la Cigogne fait ses Petits en *Europe*, & qu'elle ne vit que de Reptiles, dont les Terres marécageuses fourmillent. En allant vers la Mer, elles côtoient les Rivières, qui viennent & qui coulent au Midi, come la *Loire*, le *Rhône* & la *Garonne*. On a remarqué qu'elles se divisent par Troupes. On en voit de très petites Bandes de 6. de 8. & de 10. le long des  
Ri-

Rivières, & lorsque ces Rivières se détournent, les Cigognes les quittent pour continuer la Ligne de direction, qui doit les mener à l'endroit où elles veulent ailer.



## LA SOLITUDE

### CANTATILLE

**S**ejour heureux , où mon Ame tranquile  
 Jouit du plus parfait repos ;  
 En vain flaté des attraits de la Ville ,  
 J'ai pû me délivrer de son fatal cahos ,  
 Mon Cœur dans cette Solitude  
 Ne goute que de vrais plaisirs :  
 Eloigné des soupçons & de l'inquiétude ,  
 Tout ici prévient mes desirs.  
 A la brillante Aurore  
 J'interromps mon Sommeil ,  
 Le soin de plaire à Flore  
 M'occupe à mon réveil :  
 Le Zéphir favorable  
 Séconde mes travaux ,  
 Et Pomone à ma Table  
 Offre des Mets nouveaux.  
 Je ris des ruses de Climène ,  
 Sa beauté n'a pour moi que d'impuissans attraits :  
 Amour, Auteur de mes regrets ,  
 Je brise dans ce jour ma chaîne ,  
 Pour ne la reprendre jamais.  
 Sur un verd gâçon

Bachus me caresse,  
 Et de Cupidon  
 Je brave l'adresse ;  
 Sans soins , sans alarmes  
 A de si doux charmes  
 Je livre mon Cœur ,  
 Ils font mon bonheur ;  
 Tout cherche à me plaire ,  
 L'Astre qui m'éclaire  
 Est toujours brillant ,  
 Et loin de l'Orage  
 Je sens l'avantage  
 De vivre content.



Voici une Fable nouvelle qu'on nous a  
 envoyée de Paris.

## L' O I S E L E U R .

CERTAIN Habitant des Forêts,  
 Friand de la Gent volatile,  
 Venoit de tendre ses filets ;  
 Il espéroit d'Oiseaux atraper plus d'un mille,  
 Et faire un excellent Repas.  
 Par avance invitant ses Amis à la Fête,  
 Il comptoit les diférens Plats  
 De son Régal , tous fins & délicats.  
 Ce beau Festin n'étoit que dans sa tête ,

Répas toujours mal aprêté.

Un Fantome souvent nous done de la joie  
Autant que la réalité

Mais le Glouton fut bien déconcerté,  
Quand retournant chercher sa proie,  
Il trouva prit dans ses rezéaux  
Des Papillons au lieu d'Oiseaux.

Cet Apologue est l'Image du Monde.  
En frivoles projets le Cœur humain abonde.

Un Avare, un Ambitieux  
S'épuient en desirs, sotises ordinaires.

Les autres Homes font-ils mieux?  
Non, chaque Esprit a ses Chimères.



L O G O G R I P H E.

**D**E neuf lettres en tout, mon corps est composé;  
Fais ma dissection, d'un Esprit reposé;

1. 2. 3. 4. 5 te fournit le Panache

Qu'au front de son Vulcain mainte Vénus atache.

1. 2. 3. De mes sons je remplis les Forêts;

De Diane au Combat les Favoris sont prêts.

7. 6. 1. 2. 3. 4. & 5. c'est une Bête

Qui d'une Corne unique orne en naissant sa tête.

2. 5. 6. 7. je suis ce Trésor précieux

Qui fait voir aux Mortels la lumière des Cieux.

1. 2. 4. 6. 7. de la peur vrai simbole,

J'ai le pied si léger, qu'on diroit que je vole.

1. 5. 3. 4. 5. je suis Cercle, & par moi

Un Négromancien aux Enfers fait la loi.

1. 5. 7. 8. & 9. Chambre antique d'Hermite,

Je suis plus pauvre encore que je ne suis petite;

Je deviens quand on veut licol, toile, lien;

Voilà, Mon cher Lecteur, quel partage est le mien.



# T A B L E.

Lettre sur une prétendue singularité du Rhône.	315.
L'Explication de l'Inscription antique découverte à Lausanne par Mr. Altman.	341.
Autre Explication par Mr. de Bochart.	360.
* Deuxième Lettre de l'Auteur de l'Essai sur le Jeu à la Delle. Anonime.	362.
Histoire du Comté de Bourgogne, Extrait.	370.
Dispute Littéraire entre Mr. le Prof. Weisman & Mr. le Marquis d'Argens.	383.
Lettre aux Editeurs sur le Diction. de Commerce.	387.
Réponse à la Lettre précédente.	392.
Nouveau Mercure Helvétique en Allemand.	396.
Dissertation de Mr. Breitinguer sur les XL. Lettres de la Religion essentielle.	397.
Histoire Universelle de Thou.	398.
Avis à l'occasion des Argumens de Mr. Ostervald.	399.
Observations curieuses sur les Oiseaux de Passage.	400.
La Solitude Cantatille.	405.
L'Oulieur, Fable.	406.
Logogriphe.	407.



## A V I S.

ON trouve chez Jaques Du Marché à Neuchâtel des Feuilles de Raper d'Acier, façon d'Hollande. Ceux qui en souhaiteront n'ont qu'à lui envoie les mesures. Celles de 15. Pouces de hauteur sur 12. de large sont d'un Ecu neuf de France, & les autres à proportion. Il a aussi trouvé la Construction d'une Machine propre à raper 50. Livres. de Tabac par jour avec beaucoup de facilité.

ERRATA. PARS.

Page 240. Ligne 1. lisez, la Scène à Pise.







Pices de ma façon  
Janvier.

- cette et discours sur la  
Françoise - - - - 36-42